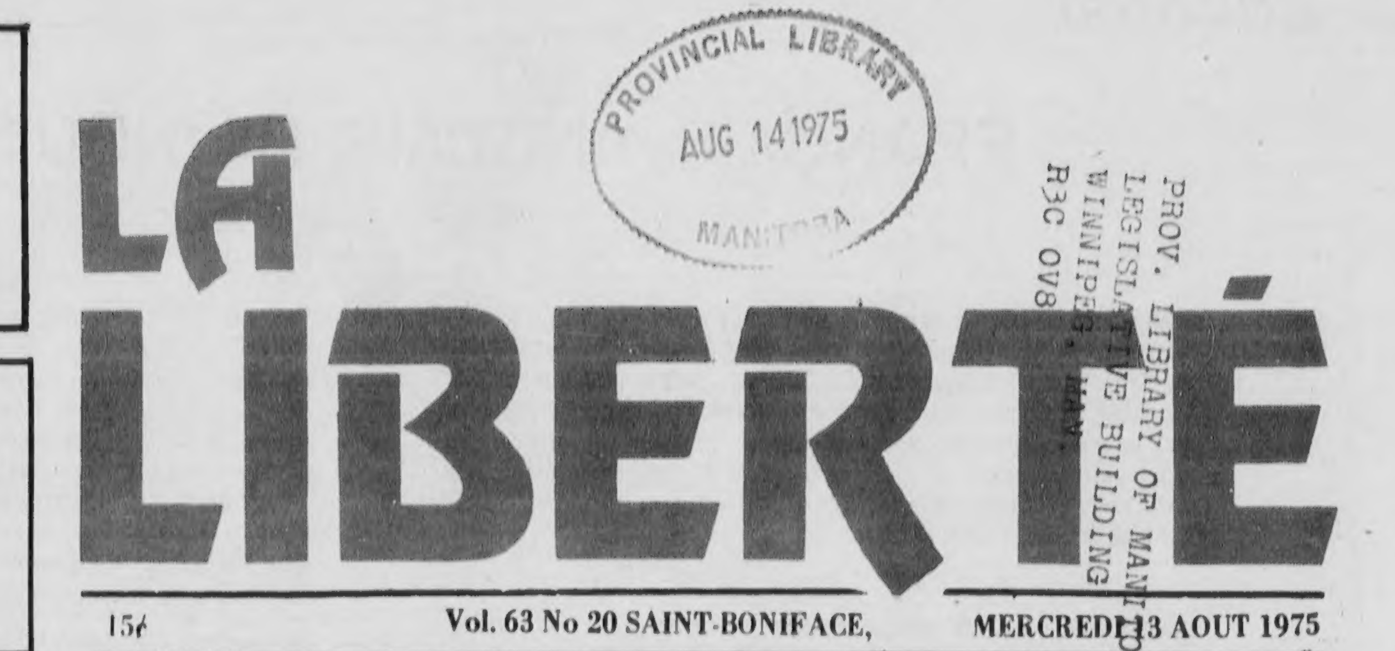


15¢ Vol. 63 No 20 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 13 AOUT 1975

La conscience nord-américaine, et les frères français d'Amérique

Je crois à une fraternité des Français d'Amérique, fraternité qui ne s'oppose pas au projet politique d'un pays québécois (elle ne serait alors qu'un vague folklore rétrograde) mais qui, au fond, n'a rien à voir avec lui: il s'agit d'une idée culturelle, poétique, alors que les bons projets politiques se doivent de rester concrets et pratiques.

Quand je cherche une image qui l'exprimerait, je ne trouve rien de mieux que ce plan de *La Horde sauvage* où les deux compagnons de route, William Holden et Warren Oates, se regardent un instant, au beau milieu de la fusillade finale. Unis par toutes leurs aventures communes, ils se regardent, non seulement parce qu'ils sont pris cette fois dans un guetapens et doivent mener un combat inégal, mais parce que l'un deux - celui qui grimace de douleur - est sur le point de tomber. C'est un peu ce que je souhaite, et c'est un peu ce qui se passe à l'heure actuelle. Je constate que les Québécois (pour reprendre l'analogie: ceux qui mènent un combat inégal mais à qui il reste encore assez de force pour survivre) s'intéressent de plus en plus, ces temps-ci, à leurs frères de Louisiane. De plus en plus de gens parlent d'y aller, "faire un tour". Il y a là-dedans, bien sûr, l'attrait de la redécouverte, et de l'exotisme. Mais rien ne serait plus beau qu'un long regard de copréhension échangé entre un peuple qui veut survivre, et ses frères infirmes, éparpillés un peu partout sur le continent, qui ont lutté comme lui, qui ont les mêmes origines que lui, qui avaient les mêmes espoirs, mais qui ont perdu.

Rien ne serait plus sain, aussi, car cette compréhension de la dernière heure servirait à rétablir l'Histoire dans ses droits, à replacer l'existence des Français d'Amérique dans sa juste perspective, qui est nord-américaine avant d'être québécoise (...)

Dans *A Study of History*, Arnold Toynbee fait survoler l'Amérique du Nord, en 1701, par un observateur imaginaire, qui conclut que la partie est gagnée: le continent sera français, et non anglais! Exactement le contraire de ce qui s'est produit. Les Français contrôlaient tous les grands cours d'eau, et les étendues d'eau: le Saint-Laurent, le Mississipi, les Grands Lacs, la Baie d'Hudson, le Golfe du Saint-Laurent. Sur la carte, aujourd'hui, le lecteur nostalgique peut encore "lire" les rives de ces cours d'eau comme un promeneur "lirait" une rangée de vieilles tombes au cimetière: Cape Breton; Trois-Rivières; Montréal; Sault-Sainte-Marie; Portage-la-Prairie, Racine; Duluth; Detroit; Grand Rapids (la ville du président Ford); Saint-Louis; New Orleans.

Robert-Guy Scully, collaborateur au journal LE DEVOIR, était récemment invité par l'Université Trent, à Peterborough, en Ontario, où il a prononcé une conférence sur la culture française en Amérique du Nord. Nous reproduisons ici des extraits d'une version abrégée qu'a publiée LE DEVOIR de l'excellent texte de monsieur Scully dont le contenu nous touche tous.

All that glitters is not gold: il y avait là plus de parure, et de mégalomanie bien française, que de réalité solide. En fait, nous disent les historiens, la Nouvelle-France n'avait pas la puissance que supposaient ces vastes conquêtes, parce que trop peu peuplée; alors que les enclaves anglaise étaient riches d'une population dense et enracinée. L'issue inévitable n'était qu'une question de temps.

Toutefois, il faut retenir de cela que nos ancêtre se sont installés ici en grande confiance, et qu'ils ont considéré le continent comme étant à eux (...)

Lorsque nous étudions le résultat de leurs etforts aujourd'hui, nous sommes tentés de le voir en termes politiques, puisque c'est en ces termes que les cartes et les livres nous le restituent. Nous voyons le Québec, seul territoire à majorité francophone, qui fait partie du Canada, mais qui est mal à l'aise; nous voyons le Canada, ensemble d'anciennes colonies britanniques, maintenant colonie américaine, qui se sent lui aussi mal à l'aise; nous voyons les états du Sud, qui ont failli former un pays distinct, mais qui ont été assimilés de force il y a un siècle; et ainsi de suite.

Nous croyons (...) que ces régions de couleurs différentes et ces lignes pointillées reflètent la réalité. La réalité politique, oui. Mais à elle seule, la réalité politique ne signifie pas beaucoup. Elle recouvre d'autres réalités, culturelles, qu'elle finit tôt ou tard par subordonner à ses schèmes, mais qui continuent de porter longtemps la trace de ce qui a précédé (...)

Pour comprendre la culture française en Amérique du Nord - ou la culture indienne, ou celle des Noirs - il faut *décloisonner* la carte, oublier un instant que le Québec, le Canada, et les USA existent. Car la mentalité "continentale" des premiers Français américains subsiste encore: elle a été léguée. Leurs descendants ne rêvent plus de conquêtes, bien sûr, mais inconsciemment, ils croient encore que l'Amérique du Nord leur appartient, qu'ils sont libres de s'y promener à leur guise. Voilà pourquoi, quand les conditions matérielles se sont avérées trop onéreuses au Québec, tant de Québécois pouvaient partir, tantôt pour la Nouvelle-Angleterre, tantôt pour l'Ouest canadien: ils ne faisaient pas de différence entre ces deux "pays" (la font-ils aujourd'hui?); il s'agissait de deux territoires "anglais".

Dans un territoire passé à l'ennemi, il faut prendre plus de précautions. Ils ont appris l'anglais et suivi docilement les lois imposées aux autres ethnies immigrantes. Mais dans le fond, leur attitude n'était pas celle d'immigrants -- qui abandonnent volontairement et consciemment leur langue pour prendre celle du pays-hôte -- mais celle de vaincus qui se plient avec réticence. La conscience d'être arrivés ici avant les Anglo-Saxons a également été léguée, et survit, informulée, au niveau de l'inconscient collectif.

(...) En ce sens, les cultures-soeurs de la nôtre ne sont pas celles des Italiens ou des Juifs, mais celles des Noirs et des Indiens: les trois ont en commun d'avoir été assimilés de force (avec plus ou moins de succès) par la culture anglo-saxonne dominante.

Notre chance, c'est de nous être retrouvés concentrés sur un territoire où nous sommes majoritaires; nous avonc donc pu garder un morceau du continent pour nous. Mais ce n'est là qu'un hasard, qui aurait bien pu ne pas nous arriver, ou qui aurait pu arriver à nous autres: les conquérants auraient pu employer ici la méthode forte qu'ils ont appliquée

(suite, page 12)



Calme... fraîcheur... le parc Assiniboine, à Winnipeg. Photo due à la courtoisie de la Division du Tourisme du ministère du Tourisme, des Loisirs et de la Culture.

Éditorial

FRANÇAIS, ANGLAIS, BILINGUISME, ETC.

Les éditoriaux récents de LA LIBERTÉ sur la langue, l'enseignement du français, la culture et les débats qui ont entouré l'affaire de l'école française de Saint-Norbert, ont amené un certain nombre de personnes, pour la plupart des éducateurs chevronnés et spécialistes des questions de l'éducation, à nous rendre visite, à nous téléphoner, à nous écrire. Il s'est ainsi développé une sorte de "table ronde" autour de laquelle plusieurs points de vue ont été exposés.

□

Il est utile, nous croyons, alors que tout ralentit sous l'effet de la chaleur, d'essayer de mettre un peu d'ordre, de synthétiser, peut-être, de faire le point sur ces sujets qui préoccupent les gens sérieux de la communauté.

Suite à l'affaire de l'école française de Saint-Norbert, un lecteur nous écrit: "L'on cherche une formule pour le français depuis un quart de siècle. Enfin, nous l'avons! ". Il est presque renversant qu'il ait fallu autant de temps pour trouver une formule aussi simple — la seule efficace, celle de l'école française. Il ne s'agissait que de logique. Il est en effet impossible de penser en français, de vivre en français, de se maintenir intellectuellement en français, dans une atmosphère autre que française. D'où la nécessité de l'école française.

Le "bilinguisme" (lire: connaître l'anglais) est nécessaire en Amérique du Nord. Personne ne conteste ce fait. Seulement, pour devenir bilingue, c'est-à-dire capable de fonctionner en français et en anglais, donc de bénéficier de certains avantages sur ceux qui ne connaissent qu'une langue, il faut commencer par être quelqu'un dans une culture, la sienne. Dans notre cas, la nôtre, la culture française. Or, le véhicule de la culture est la langue. Il faut donc que les enfants français manitobains viennent au monde en français, commencent leur existence à la maison en français — cela est extrêmement important —, puis soient instruits à une école française. L'anglais viendra ensuite, et d'autant plus facilement que l'enfant aura reçu une formation solide en français — une base solide, comme on a dit. L'anglais est une langue extrêmement simple et facile à apprendre, et d'autant plus facile si on possède déjà son français.

Ceux qui étaient contre une école française pour Saint-Norbert prétendaient que le français serait bien servi s'il était dispensé dans l'école existante, une école anglaise à toutes fins pratiques.

À l'issue de la dernière réunion des membres de la commission scolaire de la Rivière-Seine, réunion à laquelle nous avons assisté, des anglophones discutaient du sujet. Il était évident qu'ils ne comprenaient rien. Pour eux, il suffisait, dans une école anglaise, de donner des cours en français. De toute façon, les anglophones ne traitent pas cette question sérieusement. Ils essaient plutôt d'être condescendants, de se montrer "gentils" — ils nous tolèrent — envers le francophone qu'ils — inconsciemment, par atavisme — méprisent. Cela n'est pas particulier au Manitoba. Les exemples pullulent ailleurs au pays.

Un visiteur distingué, pédagogue, nous disait l'autre jour, en parlant des paroisses de Saint-Laurent et de Saint-Ambroise: "Autrefois, l'on n'entendait guère que du français aux magasins et aux foyers ainsi qu'à l'église durant ces années...". En est-il encore ainsi?

Notre interlocuteur parle du Collège de Saint-Boniface: "Il semble malheureusement acquis et prouvé que le Collège de Saint-Boniface et même l'Institut pédagogique français manquent de cette atmosphère française. (...) Pour le Collège, où l'enseignement se donne entièrement en français, c'est un scandale... et il (le Collège) peut devenir le plus puissant moyen d'anglicisation des Franco-Manitobains". Notre ami se référait au fait mentionné déjà que l'on entend beaucoup d'anglais dans les corridors du Collège. "En ce qui regarde l'Institut pédagogique, poursuivait-il, c'est un illogisme incompréhensible de la part des autorités... Comment ces futurs instituteurs auront-ils le courage de se tenir debout si on les laisse devenir les esclaves de la mentalité défaitiste actuelle des Franco Manitobains? " Le distingué visiteur compte sur le nouveau recteur du Collège "que devraient appuyer LA LIBERTÉ et la S.F.M. pour redonner aux étudiants — qui devraient être cinq cents — des convictions et leur refaire une épine dorsale".

□

La discussion est amorcée. C'est bon signe. Il fait bon de voir qu'il n'y a pas de controverse. Tous semblent être d'accord et prêts à aller de l'avant. Une atmosphère française d'abord. Le reste viendra par surcroît...

Jean-Jacques Le François

La parole est aux lecteurs

"UNE FORMULE POUR LE FRANÇAIS"

Monsieur,

S'il faut baisser pavillon devant toute pression nous sommes voués à la disparition.

Depuis l'énergique décision de l'école française par la commission scolaire de Saint-Norbert, nous entendons quelques commentaires... Les Canadiens Français de Saint-Norbert avaient réellement agi sous une forte pression d'anglophones. Maintenant ils ont agi selon leur conviction première. C'est la décision qu'il fallait prendre. Nous voyons trop d'influence indue dans cette période d'assimilation. Pour cette fois le bill 113 aura sa conséquence et son application. Toute la question scolaire depuis un siècle se résume à l'assimilation par les britanniques. Il y a quelques années l'Union Jack et l'Empire allaient de paire. On a enterré nos droits de la langue française et on a aboli notre survivance depuis 1916. Dans ces temps d'antan, l'on disait avec les orangistes d'Ontario "Speak white" quand nous parlions français. Depuis, Robarts a amélioré la situation du français en Ontario, et dernièrement, le bill 113 au Manitoba a respecté ces mêmes droits. C'est à nous d'en profiter! Il y a la tentation ici, que c'est la langue anglaise qui est la langue de travail et l'on tombe dans le jeu des assimilés.

Il y a une intéressante étude sur l'assimilation dans "The Clash" où l'on décrit les groupes ethniques de ce pays et leur facilité à s'angliciser. Les Canadiens Français ont survécu à condition d'avoir leur enseignement dans sa pureté comme au Québec. Actuellement on nous présente la solution du bilinguisme, mais les bilingues parfaits on peut les compter, tel un M. Trudeau.

L'on a cherché dans la Commission Laurendeau-Duntan pour des remèdes à nos erreurs passées. Déjà deux applications pratiques pour le Manitoba — d'abord une Ecole Normale française pour les trois provinces, celle du Manitoba. Ensuite l'enseignement du français pour une race fondatrice de ce pays. Que cela puisse continuer!...

Autrefois, Durham avait un plan immense pour assimiler et engloutir la langue française, et cela depuis l'acte de l'Amérique du Nord, sous l'empire Britannique.

C'est avec regret que l'on voit disparaître l'Empire français sous Louis XIV s'étendant jusqu'à la Louisiane. Tant de territoire perdu! Par revanche, la langue française a conquis son droit en Amérique... et au Canada.

C'est la langue diplomatique, la langue des hommes de science et des communications, comme la radio à Radio-Canada. Nous faisons même des programmes d'immersion, aujourd'hui, pour le français.

Nous sommes contents du résultat de la décision des commissaires de Saint-Norbert. Enfin des gens qui ont su se tenir debout avec leur caractère franco-manitobain!

Il s'agit maintenant de garder la décision intacte. Il faudrait repenser ses positions. L'on cherche une formule pour le français depuis un quart de siècle. Enfin nous l'avons! Nous souhaitons donc une école française, telle que nous l'avons voulue.

Un lecteur.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

DIRECTEUR PAR INTÉRIM ET RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. — JOURNALISTE COOPERANT: Jean Lesieur.
SERVICE DES ANNONCES: Gérald Dubé
Au téléphone: 247-4824

Toute correspondance doit être adressée à : LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada, $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

DES POINTS DE VUE (suite)

N.D.L.R. — Voici la suite des textes de monsieur l'abbé Edmond Lavoie, dont la première partie a été publiée dans LA LIBERTE de la semaine dernière. C'est par erreur que le prénom de l'abbé Lavoie a été écrit "Edmont", Nos excuses.

▽

Ces manuels n'ont pas été approuvés à Rome. L'absence de dogmes définis par le Ministère de l'Eglise et une morale que chacun doit se construire pour lui-même ont fait de nos élèves des ignorants et des non-pratiquants. Le français, la culture française ne leur dit rien. La foi n'y est plus ou si peu! Ajoutons à tout ça des erreurs pédagogiques dans le système scolaire à travers le pays ont gravement compromis l'instruction sans parler de l'éducation des jeunes. C'est généralement reconnu et on s'emploie à trouver des correctifs.

(suite, page 3)

La parole... (suite)

Alors est-ce vraiment fini le français ou mieux la culture canadienne française au Manitoba? Le père Caron lui-même dans une apparition récente à la télévision semble optimiste! Oui il faut y croire à notre survivance culturelle car c'est la foi qui est engagée! d'ailleurs nous avons les meilleures raisons au monde d'avoir foi en notre avenir. Nous avons en effet un personnel enseignant jouissant d'une formation qui n'a pas subi les accrocs des erreurs récentes, un magnifique équipement et l'aide financier de la Province et du Fédéral! N'en déplaise aux séparatistes que cela chagrine! Songeons seulement au Collège de Saint-Boniface, à La Société Franco-Manitobaine, au Centre Culturel. Il y a cependant une condition: on ne peut pas mettre la religion de côté! Si on a remplacé l'Association d'Education par la Société Franco-Manitobaine pour se débarrasser de l'influence religieuse, ça été une grave erreur et si on devait maintenir cette mentalité les jours de la S.F.M. seraient comptés. Si le Collège de Saint-Boniface devait être une institution neutre et non une institution catholique comme il l'a toujours été, je doute fort qu'il pourrait continuer d'exister comme institution simplement française. D'ailleurs on sait que la neutralité au point de vue religieux ça n'existe pas. Le Collège de Saint-Boniface c'est le Collège culturel des Canadiens Français du Manitoba et ça dit tout.

Le Centre Culturel doit lui aussi jouer un rôle très important au point de vue de la culture franco-manitobaine. Le Provincial et le Fédéral n'ont pas hésité à verser des millions pour le mettre en place. Le danger ici, c'est d'offrir au public des représentations qui sont une moquerie de la culture canadienne-française.

Pour les jeunes qui ont perdu la foi.....nous avons l'obligation de les évangéliser! Mais puisque ce sont tous des baptisés, la tâche ne me semble pas impossible.

Edmond Lavoie,
prêtre retiré

P.S.- Un argument qu'on entend parfois d'une petite minorité, surtout chez les jeunes et les moins jeunes, contre l'Association d'Education, c'est qu'elle ne s'occupait que du français et de la religion! Par conséquent elle ne s'occupait pas des autres aspects de la culture! Evidemment nos écoles secondaires et le Collège de Saint-Boniface n'étaient pas étrangers aux autres aspects! Et le progrès matériel? Les laïques qui avaient fondé et avaient fait un succès de l'Association d'Education étaient certainement capables de s'occuper avec succès de leurs affaires et l'Eglise s'y intéressait. Ainsi l'abbé Jutras, pendant plusieurs années curé de la paroisse de Letellier, avec la permission de son évêque, s'occupait de tous les problèmes des agriculteurs. C'est ainsi que l'abbé Adélard Couture, avec la permission de son évêque, a été le premier à organiser les Caisses Populaires et les Coopératives au Manitoba et avec grand succès grâce à la coopération des laïques. C'est ainsi que le diocèse de Saint-Boniface a aidé la fondation de l'Abattoir de Saint-Boniface pour lutter contre le monopole des Compagnies d'abattoirs! Je possède un reçu de $500. que mon père y a laissé. Etc, etc. C'était une entreprise dirigée exclusivement par les laïques et il y a eu du coulage et une banqueroute.

* * *

Entretenir nos illusions! ! Radio Canada à Winnipeg

M. Jacques Lina résume dans ce titre le compte rendu de sa visite à Winnipeg à l'occasion de l'Ouverture du Centre Culturel Franco-Manitobain à Saint-Boniface. M. Lina, envoyé officiel de Radio Canada, était venu pour critiquer; c'est son métier, et il n'a pas fait autre chose!

Cependant, pour le père Martial Caron, il a eu un bon mot et même une photographie de l'entrevue du père Caron avec Lise et Fauteux! Le père Caron, écrit-il, a trouvé une place de choix au sein des bons souvenirs de Lise! Quant à Lise, selon l'article de M. Lina publié dans le Bulletin de Radio Canada, section française, son voyage à Saint-Boniface avait été inspiré par le Centenaire de la ville de Winnipeg et non par l'Ouverture du Centre Culturel. Remplissant son métier de "rapporteur" M. Lina a reçu quelques témoignages: **1er témoignage**: sans la persécution, les Franco Manitobains n'auraient pas résisté à l'anglicisation! Actuellement l'enseignement de la langue française et de la religion est reconnu par la loi comme avant 1916, donc, c'est logique les Franco Manitobains vont s'angliciser et abandonner leur religion!

2e témoignage: selon une enquête faite par la S.F.M., les Franco Manitobains ne regardent pas les programmes de télévision française qui nous viennent du Québec! Si ce sont ces programmes anti-religieux, ou immoraux, comme le nudisme qu'on nous a montré récemment, bravo! **3e témoignage**: une jeune fille aurait confié à M. Lina que ça la gène de parler français parce que tous ses amis et amies sont de langue anglaise! La pauvre demoiselle ignore sans doute que par le temps qui court les anglophones adorent apprendre et parler français! **4e témoignage**: C'est fini le français au Manitoba, c'est une affaire de temps! Ce sont les paroles mêmes que le père M. Caron a prononcées à la télévision à l'occasion d'un congrès de la S.F.M. M. Lina ne connaît pas le père Caron! Lui qui connaît l'histoire de la Confédération canadienne comme personne d'autres la connaissent! Si MacDonald vivait encore, je crois que le père Caron demanderait à la C.I.A. (Central Intelligence Agency) de nous en débarrasser! Il paraît assez évident que c'est la phobie du séparatisme qu'on veut exporter au Manitoba! et pour ce on en veut au bilinguisme du Gouvernement Fédéral! Peut-être aussi est-ce parce que le Québec n'en veut pas du séparatisme qu'on se sent jaloux de la minorité française du Manitoba! Messieurs de Radio Canada nettoyez votre poulailler!

P.S.- La population franco manitobaine s'est sentie lésée dans le programme qui lui a été imposé par Radio Canada à l'occasion de l'Ouverture du Centre Culturel!

Edmond Lavoie,
prêtre retiré

À la Commission scolaire de Saint-Boniface

Nomination à la CS

M. Lloyd Davis, président de la Commission scolaire de Saint-Boniface, est heureux d'annoncer la nomination de M. Roger Millier, principal de l'école Frontenac, au poste de directeur général-adjoint.

"M. Millier a à son crédit une longue carrière en tant que principal et il connaît à fond la communauté scolaire de Saint-Boniface. Nous sommes heureux d'utiliser son expérience au bénéfice de toute la division", a déclaré M. Davis.

M. Millier agira en tant qu'agent de liaison avec les écoles françaises et la communauté francophone, ainsi qu'avec les organismes intéressés à l'éducation française. De plus, il sera responsable de l'éducation élémentaire dans le Parc Windsor et cumulera une variété d'autres fonctions administratives.

La nomination comble les vacances créées au Bureau Central par la démission et la retraite d'administrateurs. La commission scolaire est confiante que cette nomination améliorera les services éducatifs de la division.

LA CONTRE-CULTURE DES JEUNES

Ce qui caractérise l'anticulture des jeunes, c'est l'envergure, c'est l'étendue, c'est le train de la croisade; c'est aussi la profondeur de l'antagonisme qu'elle révèle au grand jour et qui les oppose aux parents, au bureau, à l'usine. Elle est si radicalement dissociée des aspirations courantes de notre société qu'elle passe souvent, même aux yeux des gens avertis, comme une espèce d'invasion barbare. En fait, soyons francs, il entre beaucoup de barbarie dans cette nouvelle culture des jeunes. Pour moi est barbare, au XXe siècle, dans notre société, toute personne qui refuse systématiquement et volontairement de s'intéresser au passé, au passé de son pays et des autres pays, qui ne fait aucun effort pour le connaître et le comprendre, et qui s'en tient seulement au présent, à l'actualité, à l'avenir immédiat. Or, les partisans de l'anticulture rejettent et nient le passé. Je les tiens donc, à cet égard, pour des barbares, pour des centaures.

(Extrait d'un texte de Maurice Lebel, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université Laval)

L'Actualité

LES PREMIERS ANGLAIS AU PAYS

Presque un an après la défaite des Plaines d'Abraham, le général anglais Amherst reçoit de Vaudreuil la reddition de Montréal. C'est, en fait, la reddition de toute la colonie. Le général Jeffery Amherst, "Commandant en chef Les Troupes et forces de Sa Majesté le Roy de la grande Bretagne dans l'amérique Septentrionale, et son Gouverneur Général pour la Province de Virginie, etc., etc...", qui assume maintenant le pouvoir dans le pays conquis, entreprend d'organiser l'administration. Ce sera un régime militaire. Comme sous le règne de la France, la colonie est divisée en trois gouvernements. Le brigadier général James Murray commande à Québec, le colonel Ralph Burton est responsable aux Trois-Rivières. À Montréal, c'est le brigadier Thomas Gage qui est à la tête de l'administration. Les trois gouverneurs se sont adjoints des secrétaires francophones. Ce sont des Suisses. Louis Gramahé assiste Murray; J. Bruyères, Burton, et G. Mathurin, Gage. On est à l'automne de 1760. Les troupes d'occupation s'établissent pour l'hiver en différents endroits. Un certain nombre de soldats logent chez les habitants. Le Conquérant se préoccupe d'éviter les heurts entre les habitants et les troupes. Et l'on verra Murray établir une discipline de fer chez ses soldats, usant largement du fouet pour la maintenir.

■

Murray est nommé gouverneur du pays le 21 novembre 1763. Tôt, il doit faire face à l'activité d'une "clique remuante" qui veut accaparer les emplois — et le pouvoir. Car après la Conquête, une nuée d'aventuriers anglais s'est abattue sur le pays pour brasser des affaires, "gens les plus immoraux que j'aie jamais connus, écrit le gouverneur, aventuriers de basse éducation, ou jeunes débutants dans le trafic, ou vieux faillis en fuite, tous avides de faire fortune sans grands soucis des moyens qui les y conduisent". Ils viennent pour la plupart des colonies anglaises du sud. Dans une déclaration qu'il signe, en date du 26 octobre 1764, Murray donne la liste de cent quarante-quatre protestants établis dans le gouvernement de Québec depuis la Conquête, affirmant que pas plus de dix (de ces protestants) n'étaient aptes, au sens de la loi anglaise, à être choisis comme jurés. François-Xavier Garneau cite le cas du juge en chef Gregory, "tiré d'une prison pour être mis à la tête de la justice, (ignorant) le droit civil et la langue française, (que le gouverneur se voit) bientôt dans la nécessité de (...) suspendre de ses fonctions et de (...) renvoyer en Angleterre". Le procureur général n'est pas plus apte à exercer sa charge, poursuit l'historien. "Les places de secrétaire provincial, de greffier du conseil, de registrateur, de "prévôt-maréchal" (sont) données à des favoris qui les (louent) aux plus offrants! . Un chirurgien de la garnison et un capitaine en retraite (sont) juges des plaids communs; ils (remplissent) en outre plusieurs autres emplois, qui (élèvent) leurs appointements à un chiffre considérable (Murray to the Lords of Trade, March 3rd 1763).

Dans un message à Lord Sherbourne, en date du 20 août 1766, le gouverneur déclare que "le gouvernement civil établi, il a fallu choisir les magistrats et prendre les jurés parmi quatre cent cinquante Anglais immigrés, commerçants, artisans et fermiers méprisables principalement par leur ignorance. Il n'est pas raisonnable de supposer qu'ils résistent à l'enivrement du pouvoir mis dans leurs mains contre leur attente, et qu'ils manquent de faire voir combien ils sont habiles à l'exercer. Ils haïssent la noblesse, et parce qu'elle a des titres à leur respect; ils détestent les autres habitants, parce qu'ils les voient soustraits à l'oppression dont ils les ont menacés".

Ces aventuriers donnèrent du fil à retordre à Murray, puis, plus tard, à Guy Carleton. Le général passa en Angleterre pour se défendre de leurs calomnies. Il ne revint pas au pays.

■

Quelques années plus tard, ce sont ces mêmes aventuriers qui, alors que les colonies anglaises du sud se rebellent contre l'Angleterre, intriguent, prennent parti pour les insurgés et leur ouvrent les portes de Montréal...

A ce moment-là, le Massachusetts compte quelque 400,000 habitants; le New-Hampshire, 150,000; le Rhode-Island, 59,678; le Connecticut, 192,000; la Nouvelle-York, 250,000; la Nouvelle-Jersey, 130,000; la Pennsylvanie, 350,000; la Caroline Méridionale, 225,000. Un total de 3,026,678 habitants. Le Canada compte alors à peine 90,000 habitants.

Jean de Lotainville

Le groupe de travail sur les minorités de langue française

Le Groupe de travail sur les minorités de langue française s'est réuni à Ottawa du 28 au 31 juillet 1975 afin d'entreprendre la première étape de son étude-synthèse.

Le Groupe, mis sur pied par la communauté francophone minoritaire au Canada, doit faire le point sur les aspirations de cette communauté, plus particulièrement au chapitre du développement culturel des groupes minoritaires d'expression française à travers le pays. Dans son rapport final, le groupe décrira les besoins des groupes minoritaires francophones aux programmes d'aide du Secrétariat d'Etat. Présentement il est à faire le point sur les réalisations de ces groupes depuis l'institution des programmes d'aide du gouvernement et il se penche sur les objectifs de ces programmes tels qu'ils ont évolué depuis 1969. Depuis, les projets de recherche décrivant les besoins des communautés minoritaires sont à l'étude.

Des mécanismes ont été prévus pour permettre aux groupes intéressés de faire connaître leurs besoins et leurs recommandations. Les groupes et individus sont invités à soumettre leurs mémoires au Groupe de travail. Cela devra être fait avant le 10 septembre. Les groupes et individus désireux de recontrer les membres du comité sont priés de s'adresser au:

Comité de travail sur les minorités de langue française
Case postale 62
Saint-Boniface, Man.
R2H 3B4
(204) 257-3866



Des Manitobains en Acadie

Les membres d'un groupe de l'âge d'or du Manitoba couronnaient leur voyage au Québec et dans les Maritimes au cours d'une réception donnée à Moncton, les 5 et 9 juillet.

Six groupes de l'âge d'or, sous la direction de Marie-Anne Jaillet, ont su très bien nous recevoir à la soirée du 5; et ensuite ce sont les gens de Dieppe (banlieue de Moncton) qui nous ont reçus le 9, veille de notre départ.

Afin de connaître les acadiens, il faut se rendre à Moncton et ses environs. On y perçoit une relève semblable à celle des Franco-Manitobains en plus d'un rapprochement, d'une sympathie spontanée.

Dès les premiers mots échangés, on se rend compte de la similitude des problèmes passés et de la joie des changements vécus présentement.

Le Père Cormier, directeur de l'Université de Moncton et le responsable du Musée Acadien de cette même Université, nous a fait visiter le tout dans le peu de temps à notre disposition. Le Père Cormier a voulu me nommer tous ses amis de Saint-Boniface, il en était fier.

A son tour, le Père Chiasson, avec son éloquence, nous résuma l'histoire de nos frères acadiens. Il faudra le toucher au coeur lui aussi avec l'histoire des Franco-Manitobains.

Le groupe du Manitoba — soit tous membres de France-Canada — a été enchanté de la réception organisée par la présidente de cette même association pour Moncton et les environs. Mme Léonce Boudreau-Nelson souhaita la bienvenue aux Manitobains tout en signalant l'importance de ces voyages-échanges afin de se connaître et de se coudoyer. Le vin est toujours un bon apéritif...

M. Bourgeois, du programme "Nouveaux Horizons" pour cette partie du pays comme M. L.-H. Forest ici à Winnipeg, assistait à notre soirée du samedi. Adressant la parole à tout le groupe (42 Manitobains - voir photo - et près de 200 Acadiens), M. Bourgeois affirmait que c'était bien de visiter des édifices, des musées, etc., mais qu'il était encore plus important de témoigner par des échanges comme ceux qui se vivaient dans la salle. Nous avons conclu que des voyages-échanges seront dans l'ordre à l'avenir.

Avec de l'aide si nécessaire, plusieurs pourront profiter de ces voyages et élargir ainsi leurs "Horizons".

□

Note.- Le groupe des visiteurs était formé de... E. Alaire, Laurette Ferland, Laura Baccus, Blanche Moreau, Hélène Baril, Jeanne Vermette, Louis Bernardin, L. Boissinot, Aurélie Bohémier, Victor Bohémier, Georges Bouchard, Ludger Bruneau, Madame Bruneau, François Chalas, Cécile Chalas, Jeanne Château, Alice Hébert; Marie-Ange Coombs, Albert Desautels, Mme A. Desautels, Blanche Daneault, Mélanie Daneault, Joseph Durand, Jeanne Durand, Rita Cadieux, Cécile Saurette, Emile Hébert, Ferdinand Lussier, Laurette Lussier, Roméo Lussier, Etienne-Joseph Lussier, Alphonse Nadeau, Mme A. Nadeau, Alfred Paradis, Blandine Paradis, Joseph Ritchot, Antoinette Ritchot, Arthur Vermette, Joliette Vermette, Jeanne Verrier, Eugénie Desilets, Maurice Thomas, Roland Drapeau, Médard Denis, Jeannine Dubé, Carmen Green, Brian Smith, Georges Casson.

Du côté de la cuisine

Des pommes de terre pour quelques sous

A cause de leur versatilité, les pommes de terre méritent bien leur place à table, l'année durant. Leur saveur douce et agréable aide à accentuer les aliments à saveur plus forte. Une portion de pommes de terre est maintenant aussi économique qu'une portion de pâtes alimentaires. Considérer les avantages.

Les pommes de terre arrivent vêtues de leur pelure et leur préparation peut être aussi brève que désirée. Elles peuvent simplement être brossées et piquées à l'aide d'une fourchette pour empêcher la pelure de fendre, puis cuites au four ou bouillies, ou être apprêtées de façon plus élaborée.

Etant membre de la famille des légumes, la pomme de terre offre autant de valeur nutritive que ses frères et soeurs — basse teneur en gras, haute teneur énergétique, vitaminique et minérale.

Il n'est pas nécessaire d'omettre les pommes de terre d'un régime amaigrissant. Une pomme de terre moyenne, sans beurre ou sauce brune, contient environ 100 calories, donc comparable à 2 onces de bifteck maigre, ou 6 onces de yogourt nature.

La présentation des pommes de terre peut varier selon les repas. Celles qui sont trop grosses ou trop petites pour être servies entières sont idéales pour trancher ou couper en dés. Les garnir de fromage cheddar râpé, de persil haché, ou les assaisonner de différentes façons.

Des rangées alternantes d'oignon haché ajoutent une allure de distinction aux plats de base telle une escalope de pommes de terre.

Ajouter des ingédients pour en augmenter la valeur nutritive. Les mets en escalope exigent l'addition de lait, une bonne source de protéines. Suivre attentivement les directives, surtout dans le cas des températures et durées de cuisson, afin d'obtenir une sauce lisse car des températures trop élevées peuvent faire cailler le lait.

Utiliser des soupes crèmes condensées avec des pommes de terre cuites comme base dans la préparation d'une escalope de pommes de terre. Cette addition en rehausse la saveur et ne requiert que peu d'effort. Allouer une pomme de terre moyenne pour chaque tasse de pommes de terre tranchées minces.

Pommes de terre au gratin

- ¼ tasse de beurre
- ¼ tasse de farine
- ½ c. à thé de sel
- 2 tasses de lait
- 1 tasse de fromage cheddar râpé
- ½ tasse de fromage parmesan râpé
- 5 tasses de pommes de terre cuites et tranchées
- ¼ tasse de chapelure
- 1 c. à table de beurre fondu

Faire fondre le beurre et ajouter farine et sel en remuant. Ajouter le lait graduellement et cuire jusqu'à épaississement. Incorporer le fromage en remuant. Disposer en rangs pommes de terre et sauce dans une casserole beurrée. Mélanger chapelure et beurre fondu et saupoudrer sur les pommes de terre. Cuire à 350°F., 30 minutes. 6 portions.

Escalope de Pommes de terre

- 2 c. à table de farine
- 2 c. à thé de sel
- Pincée de poivre
- 6 tasses de pommes de terre tranchées minces
- 1 oignon moyen, tranché
- 2 c. à table de beurre
- 2 tasses de lait

Mélanger farine, sel et poivre. Dans un plat à four beurré, disposer en rangs tous les ingrédients sauf le lait en ayant soin de commencer et de terminer par les pommes de terre. Verser le lait. Couvrir et cuire à 350°F jusqu'à ce que le lait commence à bouillir (environ 45 minutes); continuer la cuisson sans couvercle jusqu'à tendreté (environ 30 minutes). 6 à 8 portions.

Méthode utilisant une soupe condensée à la crème — Préparer comme ci-dessus, mais omettre le sel et la farine et réduire la quantité de lait à ½ tasse. Mélanger le lait et 1 boîte (10 onces) de soupe condensée à la crème de céleri ou de champignons et continuer comme précédemment.

Le maïs — doré et tendre

Tandis que les fossettes sont attrayantes chez une jolie jeune fille, elles sont un signe de vieillesse sur un grain de maïs. Des grains dorés et charnus signifient du maïs de qualité supérieure, laiteux, sucré et tendre. Prendre une bouchée d'un épi ruisselant de beurre et le trouver dur et sans goût serait sans doute une grande déception.

Afin d'éviter un tel désappointement, les Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada vous suggèrent, au moment de l'achat, de considérer les signes de qualité suivants: des grains charnus et laiteux, mais pas trop gros, qui couvrent bien l'épi; des enveloppes fraîches et d'un vert brillant - non pas sèches ou jaunes. S'assurer que les soies sont fraîches, humides et exemptes de dommage causé par des vers. Acheter du maïs réfrigéré ou le plus fraîchement cueilli possible. Réfrigérer dans les enveloppes le plus tôt possible jusqu'à usage. S'il est conservé trop longtemps, le sucre dans les grains se transforme en amidon et il y a perte de tendreté et de saveur.

Lorsque la saison du maïs est terminée, le goût de ce légume doré demeure malgré tout. Alors pourquoi ne pas en **congeler** lorsqu'il y a abondance et vous pourriez ainsi jouir de sa saveur merveilleurse pendant l'hiver. Congeler en épis, ou si l'espace est restreint, congeler en grains.

Congélation du maïs en épis — Préparer immédiatement après l'achat. Enlever enveloppes et soies. Couper en longueurs égales pour accommoder les récipients. Blanchir dans l'eau bouillante pendant 11 minutes pour les gros épis; 9 minutes pour les épis moyens; et 7 minutes pour les petits épis. Refroidir rapidement à l'eau froide courante, égouter parfaitement et empaqueter dans des contenants à congélation ou des sacs en plastique. Avant de servir, décongeler entièrement et cuire 3 à 5 minutes. Sinon les grains risquent d'être cuits avant que l'épi soit complètement réchauffé.

Congélation du maïs égrené — Préparer immédiatement après l'achat. Enlever enveloppes et soies. Laver à l'eau froide. Blanchir dans l'eau bouillante 4 minutes. Refroidir puis égrener. Empaqueter dans des contenants à congélation ou des sacs en plastique. Pour servir, décongeler ou cuire congelé. Cuire 4 à 5 minutes.

Le maïs se prête également à la mise en conserve. Toutefois, il est important de faire la mise en conserve pendant que les grains sont laiteux et tendres. Utiliser toujours un cuiseur sous pression, et stériliser à 10 livres de pression. Si vous employez des boîtes de conserve, s'assurer de se servir de boîtes émaillées "C". La doublure jaune terne prévient la décoloration du maïs.

Mise en conserve du maïs égréné — Couvrir les épis d'eau bouillante. Amener à ébullition et faire bouillir à couvert, 4 minutes. Passer à l'eau froide. Egrener. Ajouter de l'eau bouillante, utilisant la moitié autant d'eau que de maïs. Amener à ébullition. Remplir les récipients du produit chaud, sans tasser, laissant un espace de tête. Ajouter le sel. Stériliser dans un cuiseur sous pression, 60 minutes pour les bocaux d'une chopine (ou boîtes de 19 onces) et 85 minutes pour les bocaux d'une pinte (ou boîtes de 28 onces).

AU SERVICE DU CITOYEN

Par Information Canada

Les Nations-Unies ont déclaré l'année 1975 Année internationale de la femme. De nombreuses publications ont été rédigées à cette occasion et plusieurs gouvernements à travers le monde ont donné le ton à l'événement.

Au Canada divers ministères fédéraux se sont fait un point d'honneur de souligner l'événement et nous vous présentons cette semaine trois publications gratuites qui sauront, nous l'espérons, vous intéresser.

Vous pouvez les obtenir gratuitement en vous adressant à Information Canada, 303, rue Main, Winnipeg. Le numéro de téléphone est 985-2890

LA REVUE CANADIENNE DE LA MAIN D'OEUVRE ET DE L'IMMIGRATION

Les articles de ce numéro mettent en relief le contraste entre le travail des femmes dans le passé et de nos jours. On donne un court historique de l'évolution générale de 1900 à 1945, soulignant particulièrement les progrès réalisés au début du siècle. Le reste du numéro évoque les obstacles actuels au travail des femmes et les tendances récentes chez la population active féminine.

ANNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Le Secrétariat d'Etat est le ministère fédéral particulièrement responsable de fournir de l'aide au secteur bénévole. En 1975, dans le cadre de ses programmes réguliers, ce ministère a mis sur pied un programme spécial ayant pour buts d'appuyer les activités des groupes de femmes et de promouvoir une meilleure compréhension de la part de tous des problèmes qu'entraîne la situation actuelle de la femme.

LA FEMME

En l'honneur de l'Année internationale de la femme, l'édition présente des Services fédéraux et la femme paraît sous un format spécial, mais par la suite il sera englobé dans la série titrée "Au service du citoyen d'Information Canada", dont le but principal est d'informer les individus des programmes et services fédéraux qui peuvent les intéresser.

Pour plus de renseignements sur les programmes et services du gouvernement fédéral, adressez-vous à Information Canada.

De ci, de ça...

Les Hebdos du Canada en France. — Des représentants des Hebdos du Canada étaient en "mission culturelle" en France, le mois dernier. On en reparlera. Le dimanche, 20 juillet, les délégués furent reçus en Champagne, à Reims plus précisément, où, à la Demeure des Comtes de Champagne, un succulent déjeuner leur fut servi. Au menu: Filets de Soles au Champagne, Gigot d'Agneau Rôti et Haricots Panachés, Fromages de Pays, Pêches à l'Impératrice, et... bien entendu... Champagnes.

* * *

Le bras métallique. — On verra bientôt sur le marché un bras gauche et sa main, en métal, que les conducteurs de voitures qui ont l'habitude de conduire de la main droite en tenant le toit du véhicule de la main gauche, pourront faire river à la portière et libérer ainsi leur main gauche.

* * *

Cacophonie. — On continue à nous servir, sur les ondes de la radio, beaucoup d'un type de bruit, agaçant au possible, supposément "moderne", et que certains présentent comme de la "musique".

* * *

Vitesse réduite. — Il est question d'amender le code de la route manitobain de façon à réduire de cinq milles à l'heure la vitesse permise aux automobilistes. D'autre part, les conducteurs pris à rouler alors que leur permis est suspendu se verraient, en vertu du même amendement, automatiquement condamnés à deux semaines de prison.

* * *

L'enseignement du français. — Le ministre de l'Éducation, l'honorable Ben Hanuschak, vient d'annoncer des subventions au total de $846,606 aux "programmes français" dans cinquante-huit districts et divisions scolaires du Manitoba. Il s'agit d'une part de la somme de $1,285,000 provenant du gouvernement fédéral et destinée à favoriser les "programmes français" au Manitoba. Sauf en ce qui touche les divisions de Rhineland et Garden Valley, et treize districts scolaires, les subventions seront administrées par le Bureau d'Éducation française, un organisme du ministère de l'Éducation.

* * *

Le roc de Gibraltar. — Une grande maison d'assurance annonce depuis des années qu'elle distribue à ses clients des morceaux du roc de Gibraltar...

* * *

Visiteurs. — Nous avons accueilli, la semaine dernière, madame Simone Auger, du ministère des Affaires extérieures, en mission dans les Prairies et l'Ouest du pays.

* * *

Le prix des aliments. — On nous avertit qu'on peut très bientôt s'attendre à des augmentations considérables des prix des aliments.

* * *

Québec n'aura plus de radio anglaise. — Les anglophones de la ville de Québec viennent de perdre leur seule station radiophonique de langue anglaise à Québec, CFOM.

* * *

Les voyages par air. — Air Canada va demander à la Commission canadienne des Transports l'autorisation de réduire les prix de certaines de ses envolées. Cela paraît bien. Il y a, seulement, que ces réductions ne touchent que des envolées dites "d'excursions", à certains moments de la semaine et durant la saison qui n'est pas celle des vacances. De plus, les prix des envolées ayant considérablement augmenté depuis un an, la réduction de 35 p.c., si elle voit le jour, n'en sera presque pas une.

* * *

Victime de la foudre. — Le jeune Manitobain Lee Rowson, 19 ans, qui a été tué par la foudre au cours du violent orage de l'autre soir, était le fils de monsieur West Rowson, journaliste, de Saint-Boniface. Nos condoléances à la famille éprouvée.

* * *

Bienvenue à LA LIBERTÉ. — Danielle Péloquin se joint cette semaine à l'équipe de LA LIBERTÉ.

* * *



LA VÉRITE

Et cet amour consiste, non point en ce que nous avons aimé Dieu, mais en ce qu'il nous a aimés et a envoyé son Fils comme victime expiatoire pour nos péchés. (S. Jean, 4, 10)

"ENTRE NOUS"



Séduisante cape en lynx naturel d'Alaska rehaussée d'un ravissant capuchon (Simpsons).

Le médecin des pauvres

LE CÉLERI

Ce légume, si connu en Amérique a un pouvoir dépuratif et est très léger à l'estomac — Les personnes soucieuses de garder leur ligne, peuvent en croquer à toutes heures du jour sans craindre d'engraisser. Il favorise l'élimination des graisses et apaise la faim.

Le jus de céleri peut être consommé soit tel quel ou mélangé à un autre jus de légumes, soit carotte, tomate, persil, etc. Les personnes souffrant de diabète, rhumatisme, goutte devraient faire une cure de céleri. On peut le consommer frais, ou prendre 1 verre de jus chaque jour.

Au Japon, les personnes atteintes de rhumatisme font des cures complètes de céleri.

Il est aussi très calmant pour les nerfs. Les Romains en faisaient grand usage, et Hippocrate le recommandait déjà il y a 2,500 ans. Mais le céleri n'a guère été connu qu'au XVIe siècle, car jusque là, on utilisait le céleri sauvage ou ache des marais.

Il y a plusieurs espèces de céleri. Céleri en branches, blanc, doré, céleri rave, mais toutes les espèces sont excellentes, car elles contiennent des vitamines A., B. et C.

Cette plante renferme une huile spéciale très aromatique, mais la matière la plus importante contenue dans ses branches est l'eau, à 90%. Elle ne contient pas de sucre ou très peu, très peu de matières grasses, soit 0.10%, quelques matières azotées 1.90% et 1.15% de cellulose. L'extrait de céleri est de 5 à 7%.

Il est étrange de constater que le céleri est un puissant calmant des nerfs (Il entre dans la composition des remèdes pour maladies nerveuses à cause de son nitre qu'il contient), alors qu'il est considéré également comme un stimulant sexuel. Il paraît qu'il entrait dans les formules des philtres d'amour les plus célèbres. On dit que le philtre de Tristan et Yseult en contenait.

Je le conseillerais personnellement dans les cas d'angines (en gargarismes), dans les cas d'infection des gencives, de la bouche, en compresse sur les plaies infectées... et en masque de beauté pour les personnes soucieuses de leur teint. Pour cette dernière recette, broyez des feuilles et branches fraîches avec un demi concombre et appliquez sur le visage pendant 30 minutes. Faites cela régulièrement. Le résultat vous surprendra.

Ne jettez pas les racines, mais faites plutôt une bonne décoction que vous prendrez sucrée de miel lorsque votre gorge sera irritée. Faites-les sécher et ensuite broyez-les. Vous les utiliserez au fur et à mesure de vos besoins. Pour une décoction mettez de 1 à 2 cuillérées à infuser par tasse d'eau bouillante. Laissez 10 minutes et passez, buvez le liquide sucré au miel.

(suite, page 13)

"ENTRE NOUS"

La Région de Champagne est une très ancienne province de France, située à environ 150 kilomètres au Nord-Est de Paris, où se mêlent la douceur Atlantique et la rigueur continentale.

La zone viticole, déterminée par la nature du sol et du sous-sol, est officiellement délimitée par la loi; elle couvre environ 30,000 hectares dont 18,000 sont actuellement plantés en vignes.

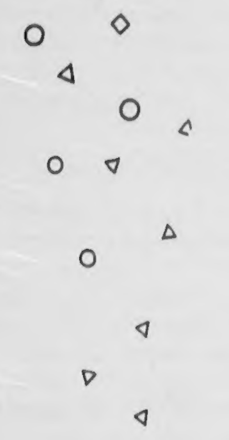
Cette zone comprend 250 villages ou crus différents ayant chacun leurs caractéristiques propres et répartis dans la Montagne de Reims, la Vallée de la Marne, la Côte des Blancs, l'Aube et l'Aisne.

Au-delà des limites de cette région, on ne peut pas faire de Champagne.

C'est à l'Abbaye d'Hautvillers, situé au coeur du vignoble, qu'un moine cellérier, Dom Pérignon (1638-1715) découvrit les ressources du vin de Champagne.

Claude Moët, né en 1683, poursuivit l'oeuvre de Dom Pérignon sa vie durant et fonda, en 1743, la Maison Moët. Lui succédèrent son fils Nicolas-Claude (1719-1792), puis son petit-fils Jean-Rémy Moët.

C'est sous l'égide de celui-ci que l'Abbaye d'Hautvillers et son vignoble devinrent la propriété de la Maison Moët. Au début du dix-neuvième siècle, Jean-Rémy Moët céda la Maison à son fils, Victor Moët, et son gendre, Pierre-Gabriel Chandon; elle prend alors la dénomination "Maison Moët & Chandon". La Maison Moët & Chandon, appliquant les préceptes de Dom Pérignon, est propriétaire de vignobles situés dans les meilleurs crus de la Champagne. Elle possède aujourd'hui le plus important vignoble champenois.



Ce Champagne qui est là, dans cette bouteille, et dont vous avez si souvent entendu parler... que vous avez dégusté... ce n'est pas un simple vin qui mousse...





COMMENT DÉBOUCHER LA BOUTEILLE DE CHAMPAGNE ?

Tenir la bouteille d'une main, défaire de l'autre le muselet qui retient le bouchon.
Incliner légèrement la bouteille et maintenir fermement le bouchon en imprimant un mouvement de rotation à la bouteille : le bouchon se libèrera facilement.
Dégager progressivement ce dernier, de sorte que le gaz s'échappe doucement.
Essuyer le rebord du goulot avec une serviette puis verser dans chaque verre un doigt de Champagne avant de le remplir aux deux tiers.

PEUT-ON GARDER UNE BOUTEILLE ENTAMÉE ?

Toute bouteille ouverte doit être consommée rapidement. Il existe cependant des bouchons appropriés qui, parfaitement étanches, permettent de conserver au vin, tenu au frais, son effervescence pendant quelques heures.

QUAND SERVIR LE CHAMPAGNE ?

A toutes heures et tous moments de la vie.
A l'apéritif, pendant tout le repas, au cours d'une réception, pour conclure une « affaire », pour célébrer une naissance, un mariage, un anniversaire, une fête, un succès..., et n'est-il pas plaisant, de temps à autre, d'ouvrir une bouteille sans raison particulière? Vin de toutes les circonstances, le Champagne rehausse celles-ci de son éclat.

QUELS SONT LES TYPES DE CHAMPAGNE ?

- **Brut sans année** : vin généralement léger et vif, convenant particulièrement pour l'apéritif et avec les entrées, les fruits de mer, les poissons.
- **Brut millésimé** : vin normalement plus corsé, s'associant fort bien avec les viandes et le gibier.
- **Sec et Demi-Sec** : vins plus doux et plus sucrés, particulièrement appropriés aux desserts.
- **Le Champagne rosé** : reste une amusante exception comme aussi le **«Crémant»** . le **«Blanc de Blancs»**, fait uniquement de raisins blancs, se signale par sa légèreté, son élégance et la finesse de son bouquet.

COMMENT LE REFROIDIR ?

L'idéal est de refroidir la bouteille de Champagne dans un seau à demi rempli de glace et d'eau.
N'utiliser le réfrigérateur qu'avec prudence : placer la bouteille dans la partie la moins froide de l'appareil, mais jamais dans le congélateur ou bac à glace : le froid excessif « casserait » le vin.

COMMENT CONSERVER LE CHAMPAGNE ?

Le Champagne est livré à la vente après un long vieillissement, lorsqu'il est prêt à être consommé ; il ne s'améliorera donc plus dans votre cave.
Vous pouvez cependant le conserver 4 ou 5 ans, au frais et à l'abri de la lumière. Les bouteilles doivent être couchées ; le bouchon doit rester en contact avec le vin.

COMMENT LE SERVIR ?

Frais mais non glacé, à la température de 6° à 8° centigrades.

ATTENTION :

- éviter l'usage du « fouet à Champagne » (ou mosser) qui anéantit en quelques secondes des années de soins attentifs et fait perdre au vin l'une de ses plus brillantes qualités,
- le nom se trouvant sur l'étiquette est la signature du Champagne : ne pas masquer celle-ci en enveloppant la bouteille d'une serviette.

QUELS VERRES UTILISER ?

Tout verre à pied fin, élancé, élégant comme le Champagne lui-même, conviendra parfaitement.
La coupe, incommode et mal adaptée au Champagne, sera écartée.
On lui préférera la flûte traditionnelle ou, mieux encore, le verre tulipe ou ovoïde.

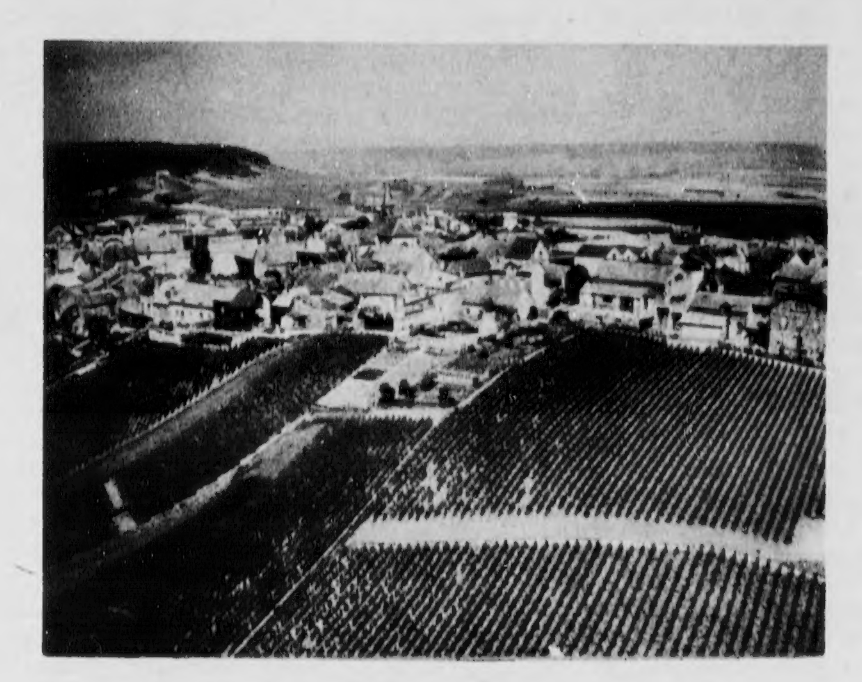
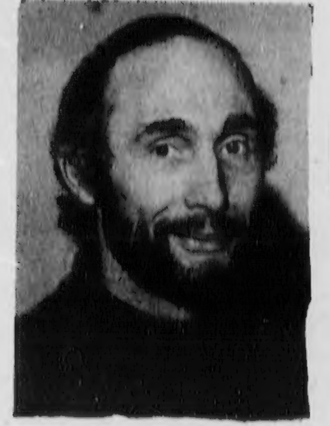


Photo du haut, à droite: Le service du Champagne. Photo du bas: Vignoble champenois: vue aérienne du village de CRAMANT. On voit au premier plan les coteaux abrupts plantés en Chardonnay. Photos dues à la courtoisie de la "Maison Moët & Chandon", et du Comité interprofessionnel du vin de Champagne.



Informations agricoles

Louis Molin

Louis Molin est l'animateur de l'émission Actuel agricole, qui passe sur les ondes de CKSB de 7h10 à 7h30 a.m., du lundi au vendredi.

Les anciennes méthodes d'élevage privent l'animal de son potentiel de développement

De toutes les tâches que comprend la routine de l'élevage, la castration est certainement une des plus anciennes méthodes faisant partie de la routine de développement du bétail. Il serait difficile de retracer le temps où la castration du bétail a débuté mais il semble que cette pratique remonte à la préhistoire.

La raison principale de cette mesure était apparemment pour rendre l'animal plus calme, donc dépensant moins d'énergie, et deuxièmement les bêtes castrées sont beaucoup moins belliqueuses et de ce fait, plus faciles à soigner, à garder en troupeau aux pâturages clôturés ou l'hiver en stabulation libre.

Avec le temps, on s'est aussi aperçu que la viande d'animaux castrés se conservait mieux et plus longtemps en raison de la plus grande couche de gras qui entoure ou enrobe la viande. Cette viande est aussi plus tendre à mâcher et a une saveur plus douce.

Q. Toutes ces raisons sont-elles encore valables... La technologie n'a-t-elle pas par son développement changé bien des choses?

R. Tout d'abord, pendant les deux derniers siècles bien des méthodes de conservation ont été développées et pour les viandes, la réfrigération et la congélation ont marqué une étape dans l'utilisation et la consommation des viandes.

Les techniques ou méthodes d'engraissement ont aussi changé; il était désormais possible d'engraisser et d'envoyer n'importe où dans le monde des viandes en toutes saisons. Il n'était donc plus question de manger du lard salé pendant des mois, du boeuf pendant un certain temps ou de l'agneau à Pâques.

Q. Quels ont été les résultats de ces changements?

R. Le premier et le plus important, c'est le fait que les éleveurs ont jusqu'à un certain point vendu leur bétail selon les normes demandées par les consommateurs. D'autre part, et c'est peut-être le point qui a conduit à la recherche des qualités de viande que l'on connaît aujourd'hui, le consommateur n'avait plus à accepter ce qu'on lui offrait, pouvant choisir désormais et rejeter ce qui ne lui plaisait pas; jusqu'à récemment il aimait sa viande grasse.

Si l'on retourne quelques années en arrière, le fermier tuait un animal pour sa propre consommation et en vendait un s'il avait besoin d'argent; tout au long des 18e et 19e siècles les éleveurs essayaient de vendre leur bétail "gras", la castration étant le moyen connu de produire une carcasse de qualité désirable, cette opération devenait donc routine et tout le monde était content et ne se posait plus de questions.

Q. Remet-on aujourd'hui la castration en question?

R. Oui et de plus en plus. Il y a seulement 10 ans si on avait demandé à un fermier, un boucher, un restaurateur ou autre pourquoi les animaux de boucherie étaient castrés, il aurait de toute évidence répondu, si l'animal n'est pas castré, il est plus difficile et plus dangereux à garder et à manoeuvrer, il faut le séparer des femelles pour éviter des fécondations indésirables, la peau de cet animal est trop épaisse pour la tannerie, la carcasse n'a aucune couverture de gras et ne se conserve pas, la viande est souvent noire et a souvent un goût ou une odeur forte en plus d'être dure à mâcher. Le simple fait de castrer l'animal élimine ces problèmes; il est donc évident que les raisons étaient assez nombreuses et suffisantes pour justifier l'opération.

Q. Il n'est donc pas question d'arrêter cette pratique et d'élever des jeunes taureaux au lieu de jeunes boeufs?

R. Et Bien oui. Au début des années 50, les scientifiques ont commencé à mesurer les effets de la castration sur le bétail. Ils avaient toujours su que les mâles entiers se développaient plus rapidement que les femelles ou les mâles castrés, mais bien sûr les seuls mâles entiers du troupeau étaient les taureaux de reproduction qui étaient bien entendu, des bêtes de qualité et de développement supérieurs. Malgré ces avantages faisant du taureau du troupeau un animal privilégié qui devait se développer plus vite que les autres, il était donc admis qu'un animal mâle moyen aurait une croissance médiocre s'il n'était pas castré.

Q. Cette constatation était-elle vraie?

R. Non. Des études minutieusement vérifiées et répétées ont prouvé que non seulement le mâle entier avait une croissance plus rapide, mais qu'il consommait aussi moins d'aliments pour les mêmes gains de poids.

Q. Alors pourquoi ne pas engraisser les jeunes taureaux?

R. C'est que l'on fait face maintenant à des préjugés et à une tradition établie.

Il est presque impossible pour le cultivateur de prendre la décision d'élever des jeunes taureaux et de les vendre au marché; il sait que l'abattoire ne prendra pas le risque d'acheter ces bêtes à leur vraie valeur de classement en raison justement des préjugés.

Q. Quels seraient les moyens ou les raisons qui pourraient permettre ce changement qui paraît avantageux du point de vue économie de productivité?

R. Les moyens seraient des campagnes de promotion pour convaincre le public qu'il y va de son argent en raison de l'économie possiblement réalisable en éliminant la castration.

Les raisons se résument en une seule: produire plus à moins cher.

Du point de vue coût de production, les avantages de croissance sont généralement de 20% supérieurs chez les taureaux, certaines expériences ayant prouvé des gains supérieurs de 30%.

Dans un monde faisant face aux pénuries de protéines, la différence de consommation d'aliments pour les mêmes gains de poids est vraiment impressionnante. Les recherches démontrent que le taureau requiert 15 à 20% moins de nourriture pour les mêmes gains comparativement aux boeufs castrés.

La différence est peu marquée pendant les 6 ou 7 premiers mois, soit l'âge du sevrage; de ce poids d'environ 350 livres au poids d'abattage de 1,000 livres, il faudra environ 260 jours d'engraissement pour que le boeuf atteigne le poids du marché.

Pour des gains moyens de 2½ livres par jour, cet animal consommera 4,000 livres de nourriture.

Un jeune taureau mis à l'engraissement après le sevrage au poids de 350 livres atteindra 1,000 livres en 210 jours, soit 50 jours de moins et consommera 600 livres de nourriture de moins; de plus, bien que ces chiffres puissent varier légèrement, le taureau à l'abattage étant moins gras, produira proportionnellement plus de viande rouge comestible.

Q. Que doit-on espérer de telles possibilités?

R. Etant donné le besoin mondial de protéines, il faut espérer que les consommateurs réaliseront qu'il est tout à leur avantage d'essayer de changer dès maintenant leurs habitudes.

Comme toujours, c'est un cercle vicieux, le producteur ne voulant pas changer ses habitudes de production de peur d'avoir à payer les frais de cette expérience et les consommateurs n'auront pas l'occasion de goûter et d'apprécier cette nouvelle viande qui leur coûterait éventuellement moins cher.

Il faudra sans doute une crise quelconque pour changer la routine et les habitudes.

Comme l'on dit parfois: nécessité fait loi.

■

LES CONTRATS A TERME À LA BOURSE DE CHICAGO:

Flancs de porc en août 1975:	**99$10**	**plus 6$55**
Porcs sur pied en août 1975:	**55$85**	**plus 2$15**
Boeufs sur pied en août 1975:	**45$75**	**plus 0$88**

La revue des marchés à Toronto:

Les taures et les boeufs de boucherie, face à une demande sélective, se vendaient cette semaine à prix stables comparativement à ceux de clôture de la semaine précédente.

Les prix des vaches variaient de fermes à 1$ de plus du 100 livres, ceux des taureaux demeuraient stationnaires. Les prix des veaux de choix de boucherie se raffermissaient tandis que ceux de moyenne qualité déclinaient. Les prix des boeufs d'élevage fléchissaient de 1$ à 2$ du 100 livres, et l'ensemble des animaux pour l'élevage et l'engraissement se vendaient à des prix irrégulièrement stables. Les agneaux rapportaient une hausse de 8$ du 100 livres au début de la semaine mais clôturaient à la baisse.

Les prix clôturaient:

Boeufs cat. A 1-2, 47$ à 49$, ventes à 51$10; Taures cat. A 1-2, 42$ à 44$, ventes à 45$80; Vaches cat. D 1-2, 22$ à 24$, ventes à 25$50; Taureaux bons, 22$ à 24$, ventes à 25$50. Les prix des porcs variaient de 72$75 à 78$15, clôturant jeudi à 73$60, une baisse de 5$30.

A Winnipeg cette semaine

Les prix des animaux de boucherie étaient généralement stables à 2$ à la hausse. Les boeufs de boucherie offerts sur le marché au début de la semaine étaient pour la plupart d'un poids en dessous de 900 livres et se vendaient à prix fermes. Vers le milieu de la semaine, les boeufs de 900 livres et plus, face à une bonne demande, se vendaient à prix raffermis.

Les taures de poids lourds se vendaient à prix fermes si on considère leur poids élevé; celles d'un poids plus léger se vendaient de stables à 2$ à la hausse.

Toutes les classes de vaches se vendaient à prix généralement stables, celles de bonne qualité se vendant de stables à 1$ à la hausse, celles de moyenne qualité clôturant à prix stables à 1$ à la baisse.

Les taureaux bons se vendaient de stables à 50c à la baisse au début de la semaine et, face à une meilleure demande en mi-semaine, leurs prix se raffermissaient pour clôturer 50c à la hausse.

Les prix des veaux lourds de choix se maintenaient à prix fermes; un pourcentage élevé des veaux de boucherie étaient des animaux se classant communs et moyens et se vendaient à prix généralement stationnaires.

Le commerce des agneaux était généralement stable. Il y avait peu d'animaux de qualité pour l'engraissement et l'élevage offerts sur le marché, et leurs prix étaient de stables à 1$ à la baisse. Ceux classés communs et moyens continuaient d'être difficiles à vendre, ceux de qualité inférieure étaient vendus pour être désossés.

Reçu cette semaine:

3,050 animaux de boucherie comparativement à 3,500 l'an dernier. 500 veaux comparé à 350 l'année précédente. 8,550 porcs contre 13,600 et 300 moutons et agneaux contre 450 l'année passée.

Les prix des porcs variaient de 72$06 à 73$35, prix de clôture vendredi.

Les animaux pour l'engraissement et l'élevage ont été répartis comme suit: 65 en Alberta, 30 en Saskatchewan, 185 au Manitoba, et 400 en Ontario.

■

LES RÉGIONS

La Broquerie

Noces d'or

Le 5 juillet en l'église de La Broquerie, M. et Mme Adélard Fournier du Foyer "Chez Nous", mais autrefois de notre paroisse, célébraient leur 50e anniversaire de mariage.

Une messe eut lieu à 3 heures de l'après-midi célébrée par le frère de Mme Fournier, le R.P. Jean Tétreault; l'épître fut lue par leur fille Rita, Mme Thériault. M. Guy Bouliane, gendre des jubilaires, dirigeait le chant. Les chantres étaient tous des frères, beaux-frères et enfants, même un groupe de petits-enfants accompagnés à la guitare par Guy Bouliane, exécutèrent un joli chant de circonstance. Leur fille Irène chanta le chant de la communion. Tout fut très bien réussi. M. Narcisse Fournier, frère du jubilaire et son épouse étaient témoins ainsi que M. et Mme Eloi Gagnon, car Mme Gagnon était fille d'honneur lors de leur mariage il y a 50 ans.

Un souper et une soirée au centre culturel de Saint-Boniface, réunissaient un grand nombre de parents et amis venus offrir leurs voeux aux héros de la fête. A la fin de la soirée un succulent goûter fut servi et tous retournèrent enchantés d'avoir rencontré tant de parents et amis. Merci aux enfants des jubilaires de nous avoir si bien reçus.

Noces d'argent

Le 4 juillet M. et Mme Eddy Moquin célébraient leur 25e anniversaire de mariage. Le tout débuta par une messe à 7 heures et demie du soir, célébrée par l'abbé P. Jean, curé. Tous leurs enfants étaient présents. Une musique douce fut exécutée à l'orgue par Gérald Boily.

Après la messe un grand nombre de parents et amis se rendirent à la salle de l'Aréna pour offrir leurs voeux aux heureux jubilaires. M. Moquin eut le plaisir de voir réunis auprès de lui tous ses frères et soeurs qui sont au nombre de 11 — étant d'une famille de 12 — ce qui ne s'était pas produit depuis 5 ans. La soirée se passa pleine d'entrain et tous retournèrent heureux de leurs rencontres. * * *

Vous avez dû lire dans La Liberté que Mme Irma Gauthier avait été gagnante du concours de personnalité féminine, ce qui est bien vrai, mais je tiens à noter que Mme Jeannine Kirouac a été aussi gagnante d'un souvenir semblable dans la catégorie des 20 à 60 ans, et qu'on a aussi offert une jolie plaque à Mlle M.-Louise Boily, autrefois de La Broquerie, en reconnaissance de ses écrits sur l'historique de notre paroisse.

Nos malades

Nous souhaitons un prompt rétablissement à tous nos chers malades, soit à l'hôpital ou convalescents à la maison.

Bienvenue

Nous désirons souhaiter la bienvenue aux familles Walter DeLipper et Norbert Gagnon, toutes deux récemment arrivées parmi nous. M. Gagnon est assistant gérant à la Caisse Populaire.

Espérons que tous se plairont dans notre paroisse.

Nos graduées

Le 27 juin, à la salle Centenaire de Winnipeg, trois jeunes filles de La Broquerie, soient Monique Vielfaure, Marcel Fournier et Laurence Granger reçurent leur diplôme d'infirmières licenciées.

Ces trois jeunes demoiselles méritent certainement toute notre appréciation et nos félicitations pour leur persévérance dans leurs études et le beau succès remporté. Bravo les jeunes et bonne chance dans votre nouveau champ d'action.

Le même jour à La Broquerie 18 jeunes de l'école secondaire étaient gradués après avoir complété leur 12e année. Ce sont: Claire Boily, Constance Brémaud, Lise Désorcy, Rita Gérardy, Gérald Boily, Cécile Kirouac, Jacqueline Sabourin, Louise Grenier, Claire Lord, Julienne Chabot, Michelle Granger, Nicole Kirouac, Colette Lévesque Linda Stelmack, Luc Taillefer, Lionel Gauthier, Roland Carrière, Raymond Bédard.

Le tout débuta par une messe célébrée par l'abbé P. Jean, curé; les servants étaient deux instituteurs, M. Lévesque et Mme Allard; les deux lectures furent lues par M. et Mme J.-M. Taillefer, aussi instituteurs à la même école.

Ceci terminé, tous se rendirent à la salle Roy pour un goûter et où l'on fit la distribution des diplômes.

M. Denis Nadeau, Commissaire de la Division, adressa quelques paroles de félicitations aux finissants et les encouragea à continuer dans la bonne voie. Le soir il y eut une soirée récréative à la salle de l'aréna.

* * *

Le 10 juillet, sous l'habile direction de Mlle Louise Grégoire, directrice, et de ses 2 aides, Mmes Denise Boily et Eliane Nadeau, un groupe d'âge d'or allait visiter le parc Assiniboine; on y prit le dîner et on se rendit visiter le musée de Saint-Boniface, ce qui fut très intéressant. De là étant tout près de La Maison Provinciale, à l'invitation des bonnes religieuses, nous nous rendîmes rencontrer plusieurs anciennes de La Broquerie; ce fut toute une joie de nous revoir, et il va sans dire que nous n'avons pu repartir sans nous laisser gâter par une bonne tasse de café et des bons biscuits de toutes sortes. Nous désirons donc remercier chaleureusement le personnel de la Maison Provinciale pour nous avoir si bien accueillis et nous avoir fait passr de si agréables moments.

Saint-Eustache

Un 65e anniversaire

Sr M. Saint-Wilfrid (Rose-Alma Dandeneau) a, en 50 ans d'enseignement, acquis une vaste expérience de cette profession de l'enseignement. Et cela fera bientôt 65 ans qu'elle faisait le premier pas dans la vie religieuse. En effet, c'est le 12 août 1910, qu'elle disait "adieu" à sa famille et était acceptée au Noviciat de l'Institut de Notre-Dame des Missions, à Sainte-Rose-du-Lac. Le 15 août 1910, elle prenait le voile blanc des postulantes et, le 27 mai 1911, elle revêtait l'habit religieux. Orpheline de père, elle avait tout de même la joie de revoir sa mère et un de ses frères à la cérémonie religieuse.

Au noviciat, Rose-Alma remplit d'abord l'office de cuisinière tout en étudiant les statuts et règles de la congrégation. Le 13 juin 1914, elle prononçait ses premiers voeux de religion: elle portera désormais le nom de Sr M. Saint-Wilfrid. Saint-Eustache a été sa première mission d'enseignement. Elle s'y est dépensée pendant dix-huit ans. Voici d'ailleurs la liste complète de ses années de dévouement au Manitoba, en Ontario et au Québec.

Saint-Eustache 1914-1930; Sainte-Rose-du-Lac 1930-1933; Elie 1933-1935; Letellier 1935-1938; Saint-Joseph 1938-1939; Fort Frances, Ont. 1939-1940; Saint-Eustache 1940-1942; Fort Frances, Ont. 1942-1943; Sainte-Rose-du-Lac 1943-1949; Fort Frances, Ont. 1949-1952; Notre-Dame-de-Fatima, P.Q. 1952-1953; Ecole du Sacré-Coeur, P.Q. 1953-1964.

Rose-Alma Dandeneau (Sr M. Saint-Wilfrid), fille de Jean-Baptiste Dandeneau et d'Elisabeth Brulé, est née le 9 avril 1892, l'année de la grande inondation. Elle a été baptisée par M. le curé Norbert Pelletier, desservant la paroisse de Saint-Joseph, Man., au foyer, le 20 avril

(suite, page 13)

Saint-Pierre



Madame Rita Harris



M. Paul Gauthier, Madame Rita Harris, MM. Edmond Lacasse et Gilles Neveu. (Photos Lennox Harris)

Les grenouilles

Le concours des Sauts de Grenouilles fut cette année des plus intressants puisqu'il a attiré une foule immense. Au-delà de 145 grenouilles furent inscrites mais les 42 meilleures seulement purent prendre part au concours.

Il y eut une loterie cette année, et chaque billet tiré était associé à une grenouille qui participait à la course.

Le 1er prix de $150.00 ainsi que le trophée furent décernés à Mme Rita Harris. Sa grenouille, sous le nom de "Frederick", a sauté 85 pouces et demi. Mme Rita Péloquin, dont le billet était associé à Frederick remporta $100.00. Le jeune Paul Gauthier reçut le 2e prix ainsi que $100.00. Le billet de M. Henri Bérard, qui lui remporta $50.00, était associé à "Phippip" qui a sauté 77 pouces et un quart. Le troisième prix alla à la "Ravage Stable". MM. Gilles Neveu et Edmond Lacasse étaient propriétaires de "Fred" qui a sauté 71 pouces. Ils ont gagné $50.00. Leur associé, M. Henri Desharnais, gagna $10.00. Félicitations à tous.

Ces fêtes furent trois jours remplis d'entrain. Le tout débuta le vendredi soir par une danse pour les jeunes ainsi qu'une roue de fortune. Le samedi, à 10h a.m., il y eut un beau défilé qui valait la peine d'être vu. Ensuite, dans la salle, la Société d'Agriculture tint son exposition annuelle de travaux manuels, de patisseries, de conserves, de fleurs, etc. Sur le terran se tenait l'exposition de chevaux. L'orchestre des "Eternals" fit les frais de la musique durant les trois jours.

Les membres de la Chambre de Commerce, les Chevaliers de Colomb et les membres des clubs de hockey, en collaboration avec les paroissiens, ont vu au bon fonctionnement de toutes les activités. Quand on se donne la main "ça marche".

L.B.

Saint-Malo

Le 20 juillet 1975, les enfants de M. et Mme Domina Maynard se rencontraient pour célébrer le 55e anniversaire de mariage de leurs parents. La joie de la fête fut cependant rapidement remplacée par la peine que causa la mort subite de M. Domina Maynard. Entouré de toute sa famille, il s'adonnait à son sport préféré, le jeu de fer à cheval, lorsque Dieu le rappela à Lui.

M. Domina Maynard naquit à Saint-Malo le 6 décembre 1900. Il épousa Clara Fréchette le 23 novembre 1920. Tout en travaillant la terre paternelle, il fut un des pionniers de la Caisse Populaire de saint-Malo dont il fut président pendant dix ans, directeur pendant 14 ans et membre du comité de crédit pendant quatre ans. Il fut également commissaire d'école pendant quelque 12 ans. Il participa activement aux oeuvres religieuses de la paroisse en tant que syndic et Chevalier de Colomb.

Il laisse pour le pleurer son épouse Clara; cinq fils, Georges, Denis et Roger de Saint-Malo, Henri de Saint-Pierre, Marcel de Saint-Adolphe; six filles, Mme Ovila Gosselin (Cécile) et Mme Noël Côté (Annette) de Saint-Malo, Mme Robert Turenne (Alice) et Mme Gérard Gosselin (Germaine) de Winnipeg, Mme Marcel Trudel (Claire) de Pineimuta, et Mme André Ruest (Blanche) de Trois-Rivières, P.Q.; une soeur, Antoinette (Fille de la Croix); deux frères, Joseph de Saint-Malo et Jean de Toronto; 48 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants.

Le service concélébré par les abbés Robert Nadeau, David Roy et Jean Tétreault eut lieu le 23 juillet en l'église de Saint-Malo. Les porteurs étaient Robert, Richard, Luc, Rhéal et Maurice Maynard et Gilbert Gosselin. Les servants de messe étaient tous des petits-fils du défunt.

La famille Maynard désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie. Un merci spécial aux membres de la chorale de Saint-Malo et de Saint-Pierre, à l'organiste, Mme Simone Gosselin, ainsi qu'aux Filles d'Isabelle et aux dames de la paroisse.

Avis public

Ottawa, le 1er août 1975.

APPEL DE DEMANDES DE LICENCES DE TÉLÉVISION PAR CÂBLE POUR DESSERVIR CERTAINS SECTEURS DU MANITOBA ET DE LA SASKATCHEWAN

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce par la présente qu'il est disposé à recevoir des demandes de licences de radiodiffusion de télévision par câble en vue de desservir les régions de portage la Prairie, Brandon et Selkirk [Manitoba] et les régions de Regina, Saskatoon, Moose Jaw et North Battleford [Saskatchewan].

Les personnes désireuses de desservir une partie ou l'ensemble de ces régions ont jusqu'au 31 octobre 1975 pour présenter leurs demandes.

Le Conseil étudiera les demandes concernant les régions susmentionnées afin de permettre une mise en place coordonnée des services hertziens. Compte tenu de la complexité de la planification et de la construction des installations hertziennes, le Conseil n'étudiera pour l'instant que les demandes concernant ces trois régions.

Dans son avis public en date du 5 juillet 1974 [Décision CRTC 74-201] le Conseil, en approuvant la construction d'une tête de ligne éloignée près de Tolstoi [Manitoba], a posé les conditions suivantes:

1. Les titulaires de licence doivent conclure un accord mutuel en vue d'exploiter la tête de ligne éloignée et d'en partager la propriété et le contrôle. Cet accord doit également fournir l'occasion sur une base équitable aux titulaires de licence actuels et futurs qui le désirent d'utiliser la tête de ligne éloignée.
2. Les titulaires de licence seront priés, si on le juge nécessaire à l'avenir, d'effectuer à la tête de ligne les améliorations techniques qui pourraient s'imposer en vue de fournir des signaux d'une qualité technique adéquate aux localités à l'extérieur de la région de Winnipeg. Le coût de telles améliorations devra être indiqué dans tout accord en vue du partage futur de la tête de ligne.

Le Conseil est d'avis que, à moins de preuves suffisantes du contraire, la tête de livne éloignée située près de Tolstoi [Manitoba] constitue un point de départ logique pour l'expansion des services de télévision par câble au Manitoba. Le Conseil s'attend à ce que tout requérant se proposant d'utiliser cette tête de ligne pour assurer un service de distribution fournisse les détails des accords provisoires qu'il a conclus avec les propriétaires de la tête de ligne pour utiliser celle-ci.

En outre, les requérants prévoyant l'utilisation de micro-ondes devront soumettre tous les renseignements concernant les liaisons hertziennes et les frais. Les requérants devront soumettre les documents suivants en particulier:

a] Lorsque les micro-ondes doivent être fournis par une société d'exploitation de services de télécommunications, une copie de l'accord de principe conclu entre la société d'exploitation et le requérant doit être présentée au conseil. Les demandes devront également fournir des détails sur toute offre faite par des sociétés d'exploitation prévoyant l'utilisation de micro-ondes, sur le tarif de ce service et sur les sommes prélevées par la société d'exploitation. S'il s'agit d'une demande portant sur un réseau hertzien déjà implanté ou projeté, on devra fournir tous les détails concernant les accords de partage des frais avec d'autres requérants ou d'autres titulaires qui font partie ou se proposent de faire partie de ce réseau.

b] Lorsque les micro-ondes doivent être fournis par le requérant, ou si ce dernier se propose d'utiliser les installations d'une société privée qui n'est pas une société d'exploitation, la demande devra donner des renseignements détaillés sur tous les frais de micro-ondes. Si cette proposition implique plus d'une entreprise de télévision par câble actuelle ou projetée, la demande devra fournir tous les détails concernant les accords de partage des frais avec d'autres requérants ou d'autres titulaires qui participent ou se proposent de participer à cet accord.

c] Le requérant doit donner tous les détails concernant l'emplacement de la tête de ligne éloignée et l'acheminement projeté des micro-ondes. La demande devra fournir d'une part le détail des frais entraînés par la mise en place et/ou l'utilisation des installations de tête de ligne éloignée, et d'autre part, signaler tout accord concernant la mise en place et ou l'utilisation des installations.

d] Toutes les demandes doivent indiquer le tarif mensuel des abonnés ainsi que les frais de service par micro-ondes.

Le Conseil n'étudiera aucune demande de télévision par câble prévoyant l'enregistrement sur bande magnétoscopique de signaux de télévision à moins que toutes les autorisations nécessaires n'aient été données par écrit et déposées au Conseil.

Les personnes désirant présenter des demandes sont priées de tenir compte des exigences stipulées par le Gouverneur général en Conseil dans les Directives à l'intention du Conseil, décrets C.P. 1969-2229 dans sa forme modifiée et C.P. 1972-1569. Le Conseil étudiera les demandes répondant à ces exigences.

Les requérants doivent également tenir compte du fait que, dans ses décisions et énoncés de politique antérieurs, le Conseil s'attendait à ce que les titulaires de licence détiennent la propriété réelle et le contrôle des têtes de ligne locales, des amplificateurs et des prises dans leurs entreprises de télévision par câble.

Le Conseil est convaincu que la télévision par câble doit compléter les services de radiodiffusion actuels du Manitoba et de la Saskatchewan et ne devrait pas entraver leur aptitude actuelle ou future. Désormais, toute demande de licence de télévision par câble doit faire état des modalités précises d'introduction de la télévision par câble dans une région de façon à consolider les services existants et à aider à atteindre les objectifs stipulés dans la Loi sur la radiodiffusion.

En outre, lorsqu'il étudiera les demandes concernant les localités en question, le Conseil exigera que:

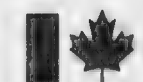
a] les titulaires de licence des stations de radiodiffusion de télévision locales dont les contours A ou B sont situés à l'intérieur des territoires pour lequels des demandes ont été soumises conformément à cet avis, déposent la preuve documentaire et fassent les représentations qu'ils jugent nécessaires à propos de l'effet probable que l'autorisation d'entreprises de télévision par câble, à l'intérieur de ces zones de rayonnement, aura sur le maintien de la viabilité de ces stations, et

b] les titulaires de licence de stations de télévision locales et chaque requérant de licence de télévision par câble expliquent les mesures prises ou envisagées, individuellement et collectivement, en vue d'assurer le maintien du service de télévision "conventionnelle".

Le Conseil annoncera plus tard la date et le lieu où se tiendra l'audience où ces demandes seront étudiées et où le public pourra les consulter. Les détails de chaque demande seront également publiés dans les journaux de la région qui doit être desservie.

Le public aura alors l'occasion de faire des commentaires au sujet de toute demande en déposant une intervention écrite au bureau du soussigné et en faisant parvenir une copie au requérant, au moins quinze jours avant l'audience.

Guy Lefebvre
Directeur général
Gestion des politiques de licences



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne — Canadian Radio-Television Commission

ÉCOUTEZ CKSB

AUTRE QUESTION SCOLAIRE

Dernièrement, la Commission scolaire de Winnipeg en collaboration avec la Commission des droits de l'homme, initiait un grand nettoyage des manuels scolaires en ce qui a trait à la discrimination sous toutes ses formes. Un peu dans la même optique vous pourrez entendre une interview de Solanges Chalvin, à l'émission **Noir sur blanc**, samedi à 11h15. Elle rappellera pourquoi elle avait publié dans le magazine Châtelaine, en 1962, un violent réquisitoire contre les manuels imposés aux élèves de l'école primaire. Le reportage de Solanges Chalvin donna naissance à un livre qui fit sensation, sous le titre: "Comment on abrutit nos enfants".

LA BOURSE ET LA VIE

Vous vous demandez peut-être jusqu'où la croissance économique peut aller. Vous entendez peut-être plus fréquemment le commentaire: "ça ne peut pas durer beaucoup plus longtemps"... Si ces propos vous mettent la puce à l'oreille, vous risquez d'être intéressé par l'émission **La bourse et la vie**, samedi à 17h20. C'est en effet la croissance économique qui fera le sujet de l'entretien avec Edward Goldsmith, rédacteur en chef de la revue "The Ecologist" et Wilfrid Beckerman, directeur du département d'économie politique à l'université de Londres.

SÉRIEUSEMENT PARLANT

L'émission **A l'antenne**, ces jours prochains, abordera des sujets qui attireront l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la société dans laquelle ils vivent et plus particulièrement de ceux qui ont un faible pour la sociologie. Le 15 août, le sujet sera le rôle de l'ordinateur dans la vie d'aujourd'hui et de demain; le 18 août, on parlera de la réhabilitation des ex-prisonnières; le 20 août, on abordera un sujet un peu moins politique: on a invité M. Gilles Gagné, concepteur visuel et couturier de Salvador Dali et Aristote Onassis; le 22 août, on retourne au sérieux et le sujet sera la police et la politique au Québec, vues par un ancien policier devenu docteur en criminologie.

Mais il n'y a pas que du sérieux **A l'antenne**: le jeudi 14 août, c'est Patrick Vatran qui animera l'émission: c'est en dire assez. Ceux qui ont l'habitude d'écouter l'émission de Patrick Vatran le samedi en soirée savent à quoi s'en tenir. Il présentera des chanteurs et des musiciens acadiens. Au risque de devenir agaçant, répétons: **A l'antenne** passe sur nos ondes du lundi au vendredi, de 9h30 à 11h30.

L'OFFICE NATIONAL DU FILM

Le pont des arts, tous les vendredis à 22h, tente de relier les diverses régions culturelles. Cette semaine, l'émission sera consacrée aux réalisations estivales de l'ONF à Ottawa dans les domaines du cinéma et de la photographie. Les invités seront: Pierre Dessureault, organisateur du service de photographie de l'ONF; Claire Beaugrand-Champagne, photographe participante; Georges-André Prud'homme, producteur délégué à la régionalisation française de l'ONF; et Serge Bureau, cinéaste d'Ottawa.

OPINION

À propos de Folklorama

Chaque année le "Folk Arts Council" présente un festival reflétant la culture de cinq continents dont des représentants forment la population du Canada. Cette multiplicité est notre plus riche héritage. Au Manitoba, nous avons été favorisés par ces pionniers venus de partout. Chaque nation a apporté avec elle son histoire des arts, des moeurs, des coutumes; son folklore et sa cuisine distinctive.

Dans l'esprit de festival qu'est le Folklorama, nous devenons plus proches voisins, en expérimentant une connaissance nouvelle des traditions des autres pays. Nous construisons ainsi une unité plus forte entre les groupes de différentes origines vers un meilleur Canada.

En tant que Canadiens Français, nous aussi avons reçu un héritage: folklore, chants, danses, gigues, etc... Plus encore, nous sommes favorisés de plus de 350 ans d'histoire, de traditions. Folklorama est l'occasion rêvée de faire connaître notre façon de vivre, notre artisanat, notre art culinaire, etc. Pourquoi ne pas y avoir un pavillon? Pour une race qui se vante d'être fondatrice de ce pays, n'avons-nous pas assez de ressources? Quoiqu'il en soit, si c'est par snobisme, ou qu'on ne comprenne pas le but du festival, encore une fois une belle occasion de faire connaître notre participation à la vie canadienne, de promouvoir notre folklore, nous passe sous le nez!

L'an passé tout en visitant le pavillon anglais, un groupe de Canadiens Français a décidé de ne plus priver la population de la chance de participer au Festival des Nations. Ils ont formé un comité afin d'établir un programme à cette fin. Il a été ainsi décidé que cette année encore ils laisseraient le champ libre aux autorités supposées nous représenter. Mais comme rien n'a été fait, soyez assurés que l'an prochain un pavillon reflétant notre culture canadienne-française fera partie de cette grande fête du Folklorama.

Giselle Swystun

NÉCROLOGIE

M. Zoël HÉBERT

Le samedi 2 août 1975, à l'hôpital Saint-Boniface, est décédé, à l'âge de 73, M. Zoël Hébert du 210, boulevard Dollard.

Précédé dans la tombe par sa femme Anna, il laisse dans le deuil deux fils, Marcel de Vancouver et Lucien de Winnipeg; trois filles, Mme H. Hamelin (Cécile) de Vancouver, Mme B. Forshaw (Jeanne) de Vancouver et Mme R. Oakes (Yolande) de Winnipeg; huit petits-enfants; deux frères, Georges et Gaston de Montréal; une soeur, Mme Annette Cyr de Pine Falls.

Des prières, suivies de la messe des funérailles, furent récitées le mercredi soir 6 août en la Cathédrale de Saint-Boniface. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Saint-Boniface. Le Salon Funéraire Desjardins était en charge des arrangements.

Nos frères francais d'Amérique (suite)

aux Acadiens (ou que recommandaient certains fonctionnaires du roi d'Angleterre). Inversement, les Noirs ou les Indiens auraient pu avoir la chance de se regrouper sur un espace donné où ils auraient été les plus nombreux: il est certain que ce territoire serait aujourd'hui en train de revendiquer son indépendance, comme le Québec.

La comparaison fondamentale avec les Noirs et les Rouges reste valable. Si elle a une limite, c'est d'être strictement culturelle. Sur les autres plans, nous avons été bien mieux traités. Malgré un titre de livre célèbre, il faut avouer que nous ne sommes pas les "Nègres blancs" d'Amérique, (ni même les Indiens blancs), n'ayant jamais connu l'esclavage et le génocide qui ont été la condition déterminante de ces deux peuples. Il ne faut pas non plus oublier que les Français ont commencé par être, eux aussi, des exploiteurs de l'Amérindien.

Cependant, comment ne pas voir la parenté entre ces trois groupes dont la mémoire fait défaut, dont la culture a trop longtemps souffert de sous-alimentation, qui oscillent entre la violence inexplicable et la docilité maladive, qui errent à travers le continent, à la recherche de leur identité, comme un animal assommé dans le champ? A côté d'eux, les Anglo-Saxons et les immigrants paraissent volontaires, décidés, travaillants, méthodiques.

(...) Chaque fois que je retourne dans mon pays natal — ou même lorsque je me promène du côté de Kérouac, en Nouvelle-Angleterre — je remarque que les gens avec qui j'ai grandi sont heureux. Ils vivent à l'aise dans un bain bilingue, pour lequel ils ne sont aucunement punis; ils sont conscients que la majorité de leurs petits-enfants sera unilingue, sans se morfondre pour autant. Ils ne cachent pas leurs origines, dont ils n'ont pas honte, mais ils ne cherchent pas non plus à perpétuer follement ce qui ne peut pas être perpétué. D'ailleurs, ce qu'ils laissent derrière eux est-il objectivement plus beau que ce qui les attend? Il faudrait voir. Ils sont contents d'accomplir leur destin calmement, dignement et harmonieusement. C'est beaucoup.

La tristesse qu'il y a derrière cette mutation ne les concerne pas directement. Elle concerne toutes les générations de Français américains *prises ensemble*. Elle n'existe que dans le Temps, et pour la ressentir, il faut avoir conscience du Temps. Il faut en tirer nostalgie, et de la nostalgie tirer un chant. C'est là le don des artistes. La meilleure preuve du fait qu'ils ont remonté une source vive est qu'ils ne s'en rendent souvent pas compte. Leur oeuvre révèle, à leur insu, un inconscient collectif que l'historien ou l'essayiste ont pu reconstruire dans l'abstrait.

Jack Kérouac aurait été le premier surpris de voir que les Québécois s'intéressent à lui, se l'approprient. Il aurait peut-être protesté (quoique le contraire est probable: toute son oeuvre, dans les dernières années, le menait vers ses origines; il revenait de plus en plus à sa langue natale, signait ses lettres *Ti-Jean* — le nom est sur sa tombe — et montait souvent se promener ici). Il aurait affirmé qu'il était avant tout un écrivain américain. Les critiques américains seraient d'accord, et bien sûr, Kérouac est un de leurs écrivains, pas un des nôtres.

Mais il était aussi un frère français de la dernière génération, et en tant qu'artiste il en avait péniblement conscience. Pourquoi cette migration malheureuse de la Bretagne au Québec, puis du Québec au Massachusetts? Pourquoi un peuple doit-il changer de langue et d'âmes en cours de route? Pourquoi ce peuple doit-il produire tant d'ivrognes et de lignées damnées? Comme un enfant il se posait et se reposait sans cesse ces questions.

Kérouac est un écrivain américain parce qu'il a *voulu* l'être, parce que toute sa vie il a essayé bravement de suivre le seul chemin possible pour lui. A la fin, il n'a plus voulu. Il a perdu prise. L'écart entre lui et ses collègues (Ginsberg, Burroughs) était devenu trop grand: il ne se faisait plus comprendre. Dans sa nuit il a tendu les mains vers un passé et des frères de plus en plus lointains, comme Aschenbach tentant un dernier effort vers le petit Polonais, comme Kane murmurant le mot inexplicable: *Rosebud*.

Les mêmes critiques américains qui trouvent que Kérouac est un de leurs écrivains mineurs (mais ils ne comprennent pas pourquoi il est resté mineur) trouvent que la musique des Acadiens de Louisiane est gaie et entraînante. De temps en temps ils entendront une chanson triste, et la trouveront *wistful*, ou *haunting*.

Ces chansons "noires" ne sont pas plus nombreuses, dans la musique des Cajuns, que les rares monologues en joual dans la prose de Jack. Ces gens ont également leur vie à vivre, et la musique leur sert surtout aux soirées de danse, où il faut être gai. Mais ces rares chansons nostalgiques sont les plus belles. Elles s'approchent de l'idéal artistique envisagé par Samuel Beckett: des cris purs, des pleurs, où les mots se confondent. Pas plus que Jack, les Cajuns ne sont conscients de ce qu'ils révèlent. La tristesse en question concerne, le plus souvent, une femme qui a quitté son fiancé pour partir dans le "grand Texas". Le voudraient-ils, qu'ils ne pourraient pas chanter une déportation qu'ils n'ont pas connue personnellement et qui se perd maintenant dans la brume des temps. L'affreuse solitude des ancêtres (ceux qui sont arrivés en Louisiane étaient les survivants d'une longue marche qui avait laissé plusieurs cadavres en chemin, et la terre où ils aboutirent n'était plus française mais espagnole), toutefois, a été léguée. Elle trouve à s'exprimer.

(à suivre)

FÊTE DE FAMILLE

Le 13 juillet voyait la famille Phaneuf se réunir pour honorer leur mère Camilla. C'était la première fois depuis 24 ans que Lucien de San Diego, Ida Hopkins de Middletown, New Jersey, Juliette Emard de Los Angeles, Lucille Senez de Montréal, Yvonne Turenne de San Francisco, et Annette St-Onge, Germaine Parent, Marie-Ange Desrosiers et Camille Phaneuf de Saint-Boniface se retrouvaient ensemble autour de leur chère Camilla.

La soirée fut gaie, émouvante et animée de chants préférés, d'histoires drôles et de l'exécution de l'Ave Maria de Schubert par Ida Hopkins et son neveu Richard Desrosiers. Il y avait même une chanson spéciale: "Famille Phaneuf" composée par Emma Lavack Phaneuf et entremêlée d'anecdotes nostalgiques sur chacun des enfants. Elle se terminait par "c'est beau des familles qui se rassemblent".

La France et le Bicentenaire américain

La France prendra une part active aux célébrations du bicentenaire de l'Indépendance américaine, commencées, cette année, pour se terminer en 1976.

Le Comité français pour le Bicentenaire américain, fondé en 1972, dans le but de coordonner la participation française aux manifestations nationales, et dirigé par M. Hervé Alphand, ambassadeur de France, chargea le duc de Castries d'écrire un livre concernant la France et son rôle lors de la Guerre de l'Indépendance américaine. La Librairie Académique Perrin vient récemment de publier cet ouvrage, sous le titre de "La France et l'Indépendance américaine".

Le comité a également décidé de contribuer à l'érection de plaques le long de la route entre Mount Vernon et Yorktown, en Virginie, marquant ainsi le passage des armées françaises et américaines en 1781, tout comme l'est la "Voie de la Liberté", en France.

Un grand spectacle du Son et de la Lumière, créé par Gaston Papeloux avec la collaboration de Gaston Bonheur, et offert par la France au Gouvernement des Etats-Unis, sera présenté à Mount Vernon, près de Washington, à la fin du printemps prochain.

Quant à l'expédition La Salle II en 1976, pour laquelle quelque 15 étudiants et professeurs américains doivent retracer le voyage de La Salle, par bateau, de Montréal à la Nouvelle-Orléans, tout comme le fit l'explorateur français et dans les mêmes conditions, le comité contribuera à l'achat du bateau.

D'autres projets, actuellement en préparation, feront ressortir les liens qui unirent la France et les Etats-Unis au cours de plus de deux siècles d'histoire.

* * *

La France n'entend pas se limiter aux projets entrepris par ce comité. Elle prendra part aux organisations culturelles variées des Etats-Unis; par exemple, expositions avec prêts de France, concerts, théâtre, etc... et des navires français seront de certaines commémorations.

En France même, de nombreuses associations, telles que "France-Amérique", "France-Etats-Unis", le "Memorial Lafayette" et autres groupes locaux, ainsi que les services publics marqueront le bicentenaire américain de diverses façons; enfin les Postes émettront un timbre commémoratif.

Saint-Eustache (suite)

courant. M. le Curé s'y était rendu à cheval, le seul moyen de transport, car la demeure de ses parents était entourée d'eau. A l'âge de 18 mois, elle a perdu son père. Dans la famille, ils étaient 11 enfants; huit ont survécu: deux garçons et six filles. Rose-Alma a fréquenté l'Ecole Langevin à Saint-Joseph. Mme Léonie Délorme a été sa première institutrice et Rose-Alma, une de ses premières élèves. Sa mère est restée veuve avec 8 enfants sur les bras.

Saint-Eustache a été l'endroit où Sr M. Saint-Wilfrid a acquis sa première expérience comme institutrice, comme il a été mentionné. Sr M. Saint-Wilfrid, vous pouvez vous demander, sans renoncer à l'humilité, si les paroissiens ne trouvent pas cela merveilleux de vous voir rappeler ces vieux souvenirs parce qu'ils vous aiment et qu'ils vous trouvent une personnalité attachante et sympathique. Saint-Eustache est d'ailleurs votre paroisse d'adoption puisque vous y avez vécu plus longtemps que dans votre paroisse natale. Plusieurs de vos anciens et de vos anciennes de la paroisse ont disparu mais ceux qui restent sont des gens du troisième âge, aux cheveux blancs; ils sont grand-pères et grand-mères plusieurs fois... De ceux-là, qui ont l'âge de se souvenir, de 1914 se souviennent-ils de la jeune institutrice du temps?

Après s'être retirée de l'enseignement, Sr M. Saint-Wilfrid est revenue à Saint-Eustache. Elle désire y terminer ses jours dans la paroisse et dormir son dernier sommeil à l'ombre du clocher paroissial. Et j'ajoute que c'est sûrement parce qu'elle est fière de sa disposition à servir...de cette pyramide de bien accompli. Nous lui disons qu'elle est toujours "chez elle chez nous". Qu'elle se résigne, elle est devenue une héroïne. Recevez nos chaleureuses félicitations, nos voeux très sincères et soyez assurée que votre souvenir demeure toujours au coeur de Saint-Eustache.

En 1903, Mme J.-B. Dandeneau vendait sa terre à Saint-Joseph, Man. Elle en achetait une de quatre-vingts acres à Letellier, Man. La famille quittait donc définitivement Saint-Joseph pour aller demeurer à Letellier et Rose-Alma fréquentait dorénavant l'école de Letellier, dirigée par les religieuses de Notre-Dame des Missions, récemment venues de France. En 1909, elle était pensionnaire au couvent et en 1910, elle demandait son admission au noviciat.

Son premier séjour à Saint-Eustache comme enseignante s'est prolongé pendant seize ans. C'est aux grades 111 et 1V, dans une classe mixte d'une trentaine délèves qu'elle a débuté. Les garçons travaillaient sur la ferme; ils ne fréquentaient l'école que de novembre à mars, grades V à V111. Evidemment, c'était un groupe plus difficile et elle enseignait la musique à quatre ou cinq élèves.

O

MINISTÈRE des TRANSPORTS CANADA

SOUMISSIONS

SOUMISSIONS SCELLÉES transmises au Ministère des Transports et marquées "Soumission pour système d'égouts — St. Andrews" seront reçues jusqu'à 15 heures, heure en vigueur à Winnipeg le 3 septembre 1975, pour: système d'égouts et de traitement à l'Aéroport de St. Andrews, St. Andrews, Manitoba.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Officier Régional des Approvisionnements, Ministère des Transports sis au 301—391, rue York, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, contre un dépôt d'un chèque visé au montant de vingt-cinq dollars ($25.00) à l'ordre du Receveur Général du Canada. Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

D.A. Lane
Administrateur,
Région Centrale
Administration des Transports Aériens du Canada.

Pour filles et garçons de 10 à 18 ans.

Veux-tu avoir de nouveaux amis(es)? Ecris-moi et je te ferai parvenir dans quelques jours un formulaire avec tous les renseignements. Ce Club de Correspondance a été fondé par un groupe de jeunes Canadiens qui désirent connaître de nouveaux amis à travers le monde.

P.S. N'oublie pas d'écrire ton nom et ton adresse en LETTRES MOULÉES.

Ecris-moi à :

(Club de Correspondance Humanisme Canada).
Case postale 38
Lasalle, (Québec) Canada.

Céleri (suite)

Le jus de céleri s'emploie aussi dans les cas de jaunisse et de fièvres.

Dans la cuisine, ne manquez pas d'ajouter une bonne poignée de feuilles coupées fin à vos soupes, potages. Le goût en est très rafraîchissant.

Voici quelques recettes vite faites:

Céleris vinaigrette — Faites cuire à l'eau salée les côtes et servir avec une vinaigrette à l'ail.

Céleris au parmesan — Faites cuire à l'eau salée, après les avoir égouttés, les mettre dans un moule, nappez de sauce-crème, recouvrez de parmesan râpé et faites gratiner.

SERVICE DES PARCS ET DES LOISIRS DE SAINT-BONIFACE
219, boulevard Provencher

DES LEÇONS DE TECHNIQUES EN PATINAGE

Sur semaine: Du lundi au vendredi

SESSION I	du MARDI, le 1er septembre, jusqu'au lundi, le 25 septembre	groupes
LECON A	4h20 — 5h00 p.m.	12 et 13 ans
LECON B	5h05 — 5h45 p.m.	13 et 14 ans
LECON C	5h50 — 6h30 p.m.	14 et 15 ans
SESSION II	du MARDI, le 16 septembre, jusqu'au lundi, le 29 septembre	groupes
LECON A	4h20 — 5h00 p.m.	9 et 10 ans
LECON B	5h05 — 5h45 p.m.	10 et 11 ans
LECON C	5h50 — 6h30 p.m.	11 et 12 ans

LES LECONS SERONT DONNÉES À L'ARÉNA MAGINOT

INSCRIPTION à l'aréna Maginot,
jeudi le 21 août,
de 5h30 p.m. à 7h00 p.m.
COÛT: $7.00 (dix séances)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DES PARCS ET DES LOISIRS, AU TÉLÉPHONE: 233-3460

Ferblantiers

Garagistes

Optométristes

TV-Radio

Transports

on demande

ON DEMANDE

On recherche une personne bilingue pour comptabilité dans un bureau à Saint-Boniface. Expérience préférable. Salaire à négocier. Entrée en fonction immédiatement. Composer: 233-7114.

MEADOW LAND
DAIRY PRODUCTS

ON DEMANDE

LA DIVISION SCOLAIRE RIVIÈRE-ROUGE
No 17
demande des professeurs pour les postes suivants
- Un à demi-temps - mathématiques - Sainte-Agathe intermédiaire
- Un à demi-temps - éducation physique - Saint-Jean - 7 à 12
- Un pour grade 1 - Saint-Pierre
- Un à demi-temps - Jardin d'Enfance à Saint-Malo

Faire parvenir les demandes au surintendant
Division Scolaire Rivière-Rouge no 17
C.P. 219
Saint-Pierre, Man.
R0A 1V0

COORDONNATEUR(TRICE) des activités

On demande un(une) coordonnateur(trice) des activités dans un Foyer de 68 lits pour personnes âgées à Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, situé à environ 80 milles de Winnipeg. Il est préférable que le(la) candidat(e) soit un(une) infirmier(ère) licencié(e) pratiquant(e) et soit bilingue. Avoir pratiqué ce métier auparavant serait à l'avantage du (de la) candidat(e). Salaire à être négocié.

Adressez-vous au directeur général avant le 18 août à :

Foyer Notre-Dame Inc.
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
248-2092

Instituteur(trice)

- Un pour le Grade 1.
- Un pour le Grade 2.

Bonnes conditions de travail
Bon salaire
Faire demande à :

St. John's Separate School
Red Lake, Ontario

DISTRIBUTEURS DEMANDÉS

L'ENTREPRISE PROPOSANTE:
- Les Laboratoires Rolmex fondés depuis 13 ans.
- Spécialisés en produits naturels: médication, suppléments alimentaires.
- Gamme de 55 produits différents.
- Approuvé par brevets fédéraux dans tout le Canada.
- Le plus important volume d'affaires au Canada.
- Produits de la plus haute qualité assurant maximum de satisfaction.

LE MARCHÉ
- Marché en croissance très dynamique.
- De plus en plus la clientèle recherche, exige le naturel.
- Absence de compétition sérieuse.
- Produit de répétition parce que de consommation rapide.
- Produits pour toute la famille.

PROPOSITION:
- Franchise et territoire avec exclusivité.
- Distribution très rentable.
- Publicité disponible.
- Possibilité de posséder votre propre entreprise.
- Capital nécessaire limité.
- Devra organiser le territoire avec des vendeurs et gérants.
- Expérience d'une organisation de vente préférable.

Pour informations:

Roland Saint-Pierre, président
Rolmex Inc.
2334, Boulevard Marie-Victorin
Varennes, Québec.

VÉRIFICATEUR

Le MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF requiert les services d'une personne pour faire la vérification des comptes des petites coopératives et assister dans la vérification des comptes des plus grosses. Le candidat devra connaître les principes de la comptabilité et les procédures comptables, être familier avec les règlements et la législation qui régissent les coopératives.

Le candidat doit posséder un diplôme de C.A. ou de R.I.A., ou l'équivalent, et avoir de l'expérience en comptabilité. La connaissance des coopératives et une certaine expérience dans ce domaine constituent un atout.

Salaire: De $14,640 à $18,396 par année.

Soumettre demande par écrit, le ou avant le 18 août 1975, en indiquant le numéro de concours 978, à:



ROOM 154, LEGISLATIVE BUILDING,
440 BROADWAY, WINNIPEG, MANITOBA R3C 0V8

ON DEMANDE DES PERSONNES

34794 — Pour aider comme manoeuvre d'usine d'asphalte, $3.75 par heure.
34767 — Pour devoir de mécanicien-monteur, $5.75 à $6.00 par heure.
34765 — Pour la réception et le service téléphonique, $100 par semaine.
34747 — Pour l'apprentissage de comptabilité, $600 à $650 par mois.
34729 — Pour livrer la nourriture par camion, $3.50 par heure.



Centre de Main-d'oeuvre du Canada
Manpower and Immigration
Canada Manpower Centre
283, AV. TACHE, TEL.: 985-4998

STÉNOGRAPHE

Pour étude légale située à Saint-Boniface.
- Minimum de 45 mots à la minute
- Doit parler et écrire l'anglais et le français
- Connaissance du dictaphone
- Expérience légale préférable
- Salaire à négocier
- Entrée en fonction au plus tard le 15 août 1975

Pour plus de renseignements, veuillez appeler Michel Monnin.

Teffaine et Monnin - 233-1426

avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU EUGÉNIE BOULANGER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve de Armand Joseph Boulanger, de la même place, vendeur, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 25-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 15e jour de septembre, A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour d'août, A.D. 1975.

F.R. AVANTHAY
Procureur de la succession

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU RENÉ LANDRY, du Village de Lorette, au Manitoba, fermier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201—185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4 le ou avant le 15 septembre, 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 9e jour d'août, A.D. 1975.

TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

à louer

ON DEMANDE chambre et pension, près du Collège de préférence, pour jeune collégien de 16 ans. Composer: 247-9725.
20-83-21 C

Appartement de 3 pièces avec réfrigérateur et poêle. Possession le 21 août. Composer: 253-4087 après le 16 août.
20-76-21 C

Appartement de 3 pièces. Entrée privée. Libre le 15 septembre ou 1er octobre. Non meublé. Composer: 233-2760 après 4h30 p.m.
20-77-21 P

St-Boniface. Logis de 3 pièces avec poêle, réfrigérateur, salle de bains et entrée privée, tapis dans salon, stationnement. $87.00 par mois. Libre le 1er septembre. Composer: 256-3414.
20-84-20 C

Centre St-Boniface. Appartement de 5 pièces dans duplex moderne. Poêle, réfrigérateur, facilités de lessive, stationnement et chauffage inclus. Libre le 1er septembre. Composer: 233-1553.
20-85-21 C

à vendre

Maison de campagne sur 5 acres à 2 milles de La Broquerie. Terrain ouvert et boisé. Prix: $6,300. Composer: 269-1178.
20-82-20 C

Maison à vendre à Saint-Malo, rue Noret. 7 pièces, 2 étages. Nouvellement rénovée. Garage. Située sur grand lot de 83' x 135'. Composer: 347-5593.
19-72-JNO

Sainte-Anne - Maison de 2 étages, 5 chambres à coucher, eau courante, chauffage au gaz, système d'égouts, lot de 100' x 150'. Située sur l'avenue centrale. Prix raisonnable. Composer: 1-866-3334.
20-78-21 C

Deux lits doubles. Composer: 257-1890.
18-62-JNO

Dans région de St-Boniface. Maison de 8 pièces, 5 chambres à coucher, grande cuisine, tapis mur à mur, salon, salle à manger, 2 salles de bains, salle de récréation finie. Usage de logis séparé indépendant facultatif. Garage. Près école. $39,500 Composer: 253-0876.
20-86-21 C

St-Boniface. Maison de revenu située sur lot de coin de 80 x 127. Pas d'agent. Composer: 233-8150.
18-70-21 C

Boul. Dollard. Maison de 4 pièces, 2 chambres à coucher, cuisine, salon. Garage. Libre: 1er septembre. Composer: 475-6783.
20-81-20 C

Grosse quantité de Bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3c du pied 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50c et 75c chacun. Des contre-fiches: 2 x 3 - 9' de longueur - 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale 101. Tél. 224-1472 ou 668-4325.
28-785-JNO

agents d'immeubles

Canada Permanent Trust Real Estate

330, Colony



RUE D'ESCHAMBAULT — Belle grande maison de famille ou de revenu. 4 chambres à coucher, 2 plomberies, tapis mur à mur, salle de récréation, patio, jardin. Avec ameublement complet.

Pour acheter ou vendre — fermes — maisons, commerces, appelez

A.J. DESAULNIERS Bur.: 475-9140 Rés.: 233-5874

SAINT-PIERRE

A seulement 30 milles au sud de Winnipeg se trouve une maison "split level" de 1,600 pieds carrés, très attrayante, âgée de 2 ans et située sur un lot boisé de 1/2 acre. Une cuisine spacieuse avec buanderie attenante, un salon, une salle de famille, 3 chambres à coucher, une salle de couture et une salle de bains de 4 pièces complètent le 1er étage. Salle de récréation et atelier de travail au sous-sol. Prix demandé: $38,900.

Pour plus d'information sur cette jolie maison de campagne, veuillez appeler Mme Jane Millman au 474-1381 ou 452-1601.

JOHN ELDERS, A DIVISION OF S.S. STEVENSON LTD.

474-1381



SAINT-ADOLPHE

Duplex d'un an, genre bungalow — 1,100 pieds carrés, chaque côté — 3 chambres à coucher — peut être subdivisés $30,900 .00 du côté. Appelez Aurèle Lemoine.

SAINT-BONIFACE RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Grande maison de 2 étages — 4 ch. à c. — 2 salles de bains — garage — Tout près des écoles et près de l'autobus — Appelez Gilbert St-Amant: 253-1060

ELMWOOD $16,500

Maison de 2 ch. à c. — Complètement rénovée en 1973, y compris la plomberie et le brochage — Garage — Belle cour clôturée — Appelez Gilbert St-Amant: 253-1060.

ELIE - MAN. $3,500

Petit cottage sur rue principale — Grand lot de 75 x 100 — Doit être vendu pour régler une succession — Appelez Gilbert St-Amant: 253-1060.

MARION

1129, Patterson

— Tél.: 256-7366

Maurice PELOQUIN Rés.: 247-7830	
Gilbert ST-AMANT Rés.: 253-1060	Aurèle LEMOINE Rés.: 256-3091
Roger ROBIDOUX Rés.: 257-0905	Gilles GAUTHIER Rés.: 256-2322

C. JOHN GEE RLTY. — LAURENT ROCHON 247-6232 — 36 CHEMIN STE ANNE ST VITAL

LORETTE

Joli bungalow de 3 chambres à coucher, 2 plomberies, garage double attenant. 1 an seulement.

457 JEANNE D'ARC PROPRIETE DE REVENU

Beau grand lot, grand logis de 3 chambres à coucher pour propriétaire. Sous-sol complètement fini. Garage et stationnement pour 4 voitures supplémentaires. Petite maison supplémentaire sur propriété. Piscine pour patauger. Maison bien entrenue. Trop de commodités supplémentaires pour être mentionnées.

ST-VITAL SALON 20 x 25

Bungalow unique de 3 chambres à coucher. Grand lot. Garage. Près école, et arrêt d'autobus à la porte. Plus de 1,400 pieds carrés. Seulement $39,800.

EXCLUSIF PARC LA SALLE

Bungalow de 3 chambres à coucher. Seulement 4 ans. Prix demandé seulement $34,900.

Pour plus de renseignements appelez Mme Al. Forest. Rés.: 284-6458; Bur.: 247-8824.

ST-BONIFACE

"Les locataires payent les dépenses". 3 logis pour le prix d'un. Beau logis de 2 chambres à coucher pour propriétaire. Tapis mur à mur dans toutes les pièces. Aussi, 2 logis de 3 pièces au 2e loués à $75.00 chacun. Le tout très propre et en très bon état. $29,900.

RUE ROGER

3 chambres à coucher. 2 étages. Grand lot. Belle localité. Fraîchement décoré. Grande cuisine. Financement possible et facile à travers le propriétaire. Possession immédiate. $28,000.

ST-NORBERT

Batisse comprennant 3 commerces plus un logis de 5 pièces. Un salon de barbier et un salon de coiffure pouvant être tenus par nouveau propriétaire, et un salon de crème glacée actuellement en opération. Aucune compétition dans les alentours. Idéal pour barbier ou coiffeuse. Renseignez-vous.

Pour plus de renseignements appelez Ray Lavigne. Rés.: 253-0546; Bur.: 247-8824.

MOUSSEAU MILLS REALTY

personnel

DESIRERAIT ACHETER une fournaise à bois pour garage double. Composer: 453-1593 après 6 heures.
20-80-21 P

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
34-368-JNO

RECHERCHONS GARDIENNE pour 2 filles âgées de 6 ans et 3 ans, pour septembre '75 à janvier '76. Offrons chambre avec Télé. et pension. Salaire à discuter. Références requises. Composer: 256-1630.
14-42-JNO

VOULEZ-VOUS TRAVAILLER? Voulez-vous faire de l'argent? Si oui, alors composer: 233-1400.
18-65-JNO

DUBOIS SALES & REALTY CO.

COURTIERS EN IMMEUBLES

ED. DUBOIS, propriétaire ST-MALO, Manitoba R0A 1T0

Tél.: 347-5298

A QUELQUES MILLES DE ST-MALO — Bâtiment de 60 x 24 en parfait état et avec logis moderne. Soubassement à la grandeur — Propriétaire doit quitter —

ST-MALO — Maison de 3 chambres à coucher — Complètement moderne — Presque neuve — Garage attenant — Endroit idéal sur 2 acres avec beaucoup de beaux arbres, jardin, clôture — Deux petits hangars pour l'outillage — Le tout pour $27,900.

AU SUD EST DE ST-MALO — Deux terrains boisés, clôturés et avec pâturage — 160 et 275 acres — Environ $50.00 l'acre.

PRES ST-MALO — 30 acres bordant la rivière Aux Rats — Beau champ avec beaux gros arbres — Endroit idéal à prix attrayant.

ST-PIERRE — Deux maisons avec commodités modernes. Offres raisonnables considérées.

ST-PIERRE — Bâtiment de 2 étages presque neuf — 2 logis ainsi qu'un salon de barbier et une salle de récréation — Tapis partout et draperies incluses — Prix sans égal.

Comme nous avons des acheteurs qui paieraient un gros prix comptant pour une ferme, nous invitons des offres de ventes.

Pour meilleurs résultats, appelez après 6 heures

ACTION SERVICE SATISFACTION



NORWOOD $29,500

La partie sud de ce joli duplex avec salon, salle à manger, cuisine et 3 chambres à coucher. Soubassement et chauffage complètement séparés. Plaque de ciment pour garage double. Fenêtres en aluminium.



RUE EUGENIE

Maison de 2 étages, 1 suite de 1 ch. à c. au premier. Revenu $135.00 — 1 suite de 2 ch. à c. au 2e étage — Revenu $145.00. Chambre supplémentaire au sous-sol, 2 salles de bain de 2 pièces au sous-sol. En très bon état. Entrée privée.



ST-VITAL

Joli bungalow de 3 chambres à coucher - très belle cuisine - salle de récréation avec bar et évier - chambre à coucher supplémentaire au soubassement, tapis mur à mur, 2 salles de bain et garage.

RUE KITSON

Maison 1 1/2 étage — 1 suite de 2 ch. à c. au premier. — Revenu $135.00. 1 suite de 2 ch. à c. au 2e. Revenu $135.00, 2 salles de bain. Chambre supplémentaire au sous-sol avec salle de bain de 2 pièces. Revenu $42.00. Entrée privée.

ST-VITAL

Joli petit bungalow de 2 chambres à coucher. En parfait état. Très propre. Garage. Endroit tranquille.



NORWOOD

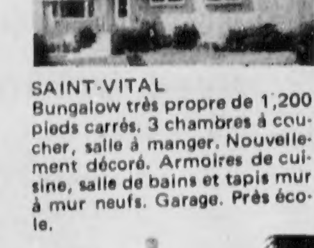
RUE Roger — $21,900. Maison très propre de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher, grande cuisine. Près école et transport.

WEST END $24,500

Maison de 2 1/2 étages pour famille ou revenu. En très bon état. Vendeur prendrait l'hypothèque à 8 p.c.

ST-VITAL

Joli bungalow très propre de 2 chambres à coucher. Grande cuisine. Garage double. Situé sur grand lot.



SAINT-VITAL

Bungalow très propre de 1,200 pieds carrés. 3 chambres à coucher, salle à manger. Nouvellement décoré. Armoires de cuisine, salle de bains et tapis mur à mur neufs. Garage. Près école.



ST-VITAL $28,500

Joli petit bungalow de 2 chambres à coucher. En parfait état. Très propre. Garage. Endroit tranquille.

RUE KITSON

Maison 1 1/2 étage — 1 suite de 1 ch. à c. au 1er étage. Revenu $126.00. Suite de 2 ch. à c. au 2e étage. Revenu $121.00 "Bachelor apartment" au sous-sol $72.50. 3 salles de bain. Entrée privée.

M METRO AGENCIES LTD.

Tél.: 247-2351

294, rue Marion, St-Boniface

Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510

PAUL'S REALTY LTD.

360, boul. Provencher Tél.: 247-8861

ST-BONIFACE — Rue D'Eschambault. Grande maison de famille avec 4 chambres à coucher. Soubassement fini avec logis de 3 pièces. Garage double. Prix raisonnable.

PARC WINDSOR — Petit bungalow de 2 chambres à coucher. Garage. Bonne localité tranquille. Lot de 63 x 110.

ST-VITAL — Jolie maison de 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Offre raisonnable accepté.

NORWOOD — Près des école anglaise et française. Bungalow de 5 pièces complètement rénové. Soubassement fini avec salle de récréation. Garage. Très bon prix à $30,900.

Noël Bérard: 233-3794
Paul Gagnon: 256-6538
Paul Fournier: 257-0791

DANIS REALTY LTD

519, CH. STE-MARIE, TÉL.: 247-8957



SAINT-VITAL RUE VIVIAN

Maison de 4 ch. à c. âgée de 30 ans — Garage — $3,000 comptant — Appelez Aimé Fillion.

ILE-DES-CHENES — Bungalow neuf de 3 ch. à c. — grand salon avec foyer ouvert — garage double attenant — Appelez Aimé Fillion.

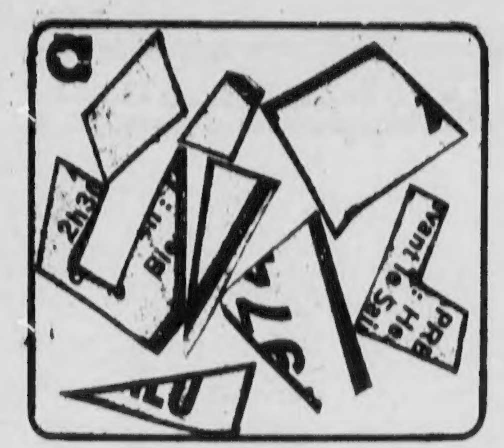
SAINT-VITAL $19,900

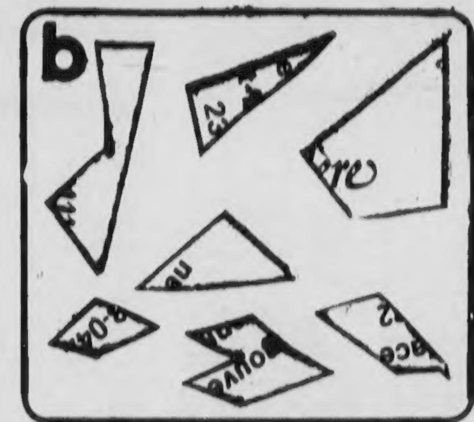
Attention investisseur! Bonne maison de 2 ch. à c. — Lot de 50 x 100 — Près de toutes commodités — Appelez Aimé Fillion.

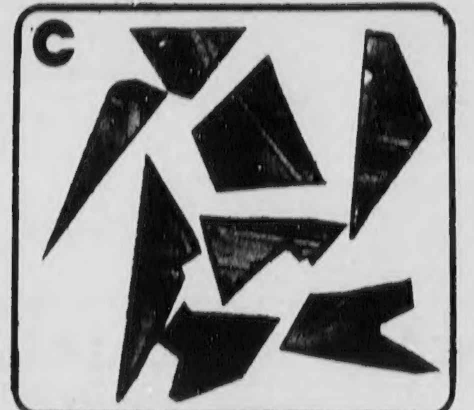
PRES DU PARC MORIER — Bonne maison de 2 ch. à c. avec grande cuisine et salon de 21 x 10 — Lot de 37.5 x 103 — Chambre supplémentaire à la cave — Possession le 1er septembre — Appelez Claude Fillion.

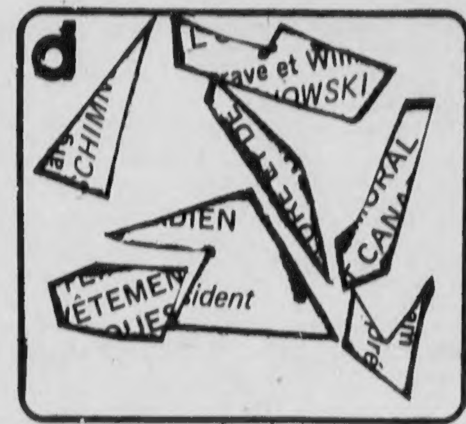
ADA GUENETTE	247-5903	YVETTE PELLETIER	247-2372	LEO GROUETTE	233-8757
M. A. HAMOLINE	256-9823	AIME FILLION	256-4762	CLAUDE FILLION	257-1765

Maurice et Aline DANIS, propriétaire: 253-2102









CONCOURS D'ÉTÉ

CASSE-TÊTE



GAGNEZ 1,200 DOLLARS

en bons d'achats

Identifiez les annonces auxquelles ces morceaux de puzzle correspondent. Inscrivez vos réponses sur le coupon ci-dessous *C'est facile, c'est payant de participer au concours "Casse-Tête".*

En plus vous pouvez gagner un appareil STÉRÉO de style méditerranéen avec magnétophone à cassettes, 4 pistes.



GRACIEUSETÉ DU CONCESSIONNAIRE

FLEETWOOD

EMILE ELECTRONICS

(Émile Touchette)

Tél.: 883-2100 — Saint-Adolphe, Man.

Monsieur Touchette offre, pendant la durée du concours, deux ans de service gratuit à ceux qui achèteront une télévision — couleurs.

CONCOURS CASSE-TÊTE

LA LIBERTÉ

RÉPONSE A ....

RÉPONSE B ....

RÉPONSE C ....

RÉPONSE D ....

EN LETTRES MOULÉES, S.V.P.

NOM : ....

ADRESSE : ....

....

No DE TÉLÉPHONE : ....

Voici les réponses du concours CASSE-TÊTE en date du 30 juillet:

(A) Gauthier Painting — (B) L'Image – photographie

(C) Les Produits Uniques — (D) Albert Vielfaure

FÉLICITATIONS AUX GAGNANTES

— Claudette Côté, Haywood, Manitoba

— Mme Jeannette Courcelles, Saint-Adolphe, Manitoba

— Annie Desautels, Sainte-Anne, Manitoba

— Mme Ovila Desharnais, Saint-Pierre, Manitoba

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

1 — LA LIBERTE publiera chaque semaine à partir du 11 juin pour une période de 10 semaines consécutives, quatre sections d'annonces, genre puzzle, qu'il faudra identifier.

2 — Lorsque vous aurez identifié les annonces genre puzzle, inscrivez vos réponses sur le coupon à cet effet.

3 — Mettez le tout dans une enveloppe affranchie d'un timbre de 8¢. Envoyez à

CONCOURS "CASSE-TETE"
C.P. 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
Tout courrier mal affranchi sera refusé

4 — Chaque semaine, et ce durant 12 semaines consécutives, toutes les entrées qui nous seront parvenues avant le vendredi midi de la semaine suivante (vous avez donc une semaine pour faire vos entrées) seront éligibles pour le tirage de bons d'achats d'une valeur de $25.00 chacun qui seront honorés par les commerçants participants.

5 — Vous pouvez participer au tirage autant de fois que vous le voulez. Toutefois seuls les coupons-réponses de LA LIBERTE seront acceptés.

6 — Inclure un seul coupon par enveloppe.

7 — Un appareil STEREO sera tiré au sort parmi toutes les bonnes entrées à la fin du concours, au début de septembre 1975.

8 — Toute contestation sera soumise au conseil d'administration de "PRESSE-OUEST LTEE" et la décision du conseil sera définitive.

N.B. — Les employés du journal et leur famille immédiate ne sont pas éligibles à ce concours.